

LA NOUVELLE PATRIE DES PIEDS-NOIRS

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les lundis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*

Directeur : *Yves Courrière*
Rédaction : *J. Fontugne*, *C. Meyer*, *Edmond Brua*, *Léo Palacio*, *Liliane Crété*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebélo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Services des Ventes : *Georges Darmon*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
170 bis, bd du Montparnasse, 75680 PARIS Cedex 14.
Tél. 325-11-82. Télex 21311. Publio Réf. 581.
Prix de vente au numéro : France, 3,50 F. – Belgique, 35 FB. Suisse, 3,50 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14[e]. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.

BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. - Tél. 47-69-29. CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
16 numéros : 373 à 403
45 FF - 45 FB - 45 FS - Autres pays : 45 FF.

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070-BRUXELLES CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection. Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi, elle porte toutes les références vous concernant. Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.



Pour les autorités militaires un but et un espoir : le retour à la situation qui existait avant la Toussaint rouge.

PROCHAIN NUMÉRO : LE PÉTROLE DU SAHARA

● L'aventure saharienne

Sur les traces de René Caillié, de Laperrine, de Flatters, de Conrad Kilian, de jeunes géologues passionnés et dynamiques interrogent un désert grand comme huit fois la France. Après ces éclaireurs de pointe, viennent les commandos de la gravimétrie, puis ceux de la sismique avec leurs explosifs. Enfin les sondeurs, avec les camions lourds, transportant des centaines de tonnes de matériel, occupent le terrain, « plantent leurs seringues ». C'est l'époque héroïque des découvreurs à la Jules Verne, des prospecteurs nomades, des *rough necks* coiffés de casques d'acier et protégés par sainte Barbe.

● Hassi-Messaoud : c'est le miracle

Près du « Puits bienheureux » la sonde s'était enfoncée à trois mille mètres, les foreurs découragés venaient de décider l'abandon. Et le miracle revêtit la forme d'une carotte à l'odeur âcre et délicieuse... Quelques jours plus tard une huile de couleur brun-rouge montait à la surface. Enfin le 15 juin 1956 c'est le « flash », le gaz qui fuse et s'enflamme. Trois millions de mètres cubes d'or noir sont exploitables, trois cents millions estimés récupérables. Ce n'était qu'un début. A Edjelé, à Tiguentourine, à Zarzaïtine, à Hassi-R'Mel les découvertes se multiplient.

● Les pétroliers

Leur moyenne d'âge est de vingt-cinq ans et ils viennent de toutes les provinces de France. Leur village de « Maison-Verte » se transforme en oasis moderne avec rosiers en fleurs, jardin potager, piscine, courts de tennis : l'aventure des pétroliers du Sahara n'exclut pas un certain confort. Mais il y a des imprévus, la menace d'explosions terrifiantes qui transforment le chantier en brasier.





Port-Vendres : la vie recommence.

Sommaire Historia magazine spécial n° 387

Couverture : Gragnon/Paris-Match



Aïn-Taya en 1960 ; au fond, la nouvelle église. Les habitants de cette charmante petite ville, fondée en 1835, ne songeaient pas alors qu'ils seraient bientôt des exilés

NOUS, LES PIEDS-NOIRS

Le terme « pieds-noirs » doit sa « fortune » à la ruine et au malheur de près d'un million quatre cent mille Français chassés d'Afrique du Nord par un enchaînement d'erreurs et de fatalités politiques et rapatriés sur le territoire national. Douze ans après (pour prendre logiquement comme dénouement de cette tragédie l'exode des Français d'Algérie), le malheur s'estompe sous la poussée d'une génération qui monte, porteuse de nouvelles espérances, mais la ruine a laissé des traces matérielles et morales difficiles à effacer et à oublier. En tout cas, les « pieds-noirs », dans leur ensemble, paraissent avoir pris pour devise un mot cher à Camus : « Faire face ». On cite d'eux des réussites exemplaires. Elles s'expliquent par des qualités acquises au cours de plus d'un siècle de lutte et de travail dans un pays conquis et neuf : courage, audace, ténacité. A quoi s'ajoute (pour les médecins, par exemple, qu'ils fussent des hôpitaux d'Alger ou du bled) une expérience professionnelle et humaine sans équivalent dans la « métropole ». L'appellation même de « pieds-noirs » produit une impression d'énergie et de réalisme, elle suggère l'image d'une empreinte fortement marquée sur le sol... Elle résume aussi un certain ▶

que faire d'"un Racine pied-noi



Caricatures sur l'expédition d'Alger : « Nous civiliserons ces gaillards-là... avec le temps. » Selon certains, les godillots noirs des soldats de 1830 seraient à l'origine de l'appellation « pieds-noirs » donnée aux conquérants de l'Algérie par les « Arabes » – une hypothèse qui ne semble pas retenue par les experts...

Photos J. Dubout/B.N.

particularisme qui conserve — relativement — trois signes essentiels : le langage, l'accent, la mimique. Le temps d'une ou deux générations, et ces signes auront disparu. Mais on parlera longtemps des « pieds-noirs », comme on parle encore aujourd'hui des « parpaillots » ou des « incroyables ». Ces termes-ci, que je prends au hasard, ont leur histoire, leur date, leur explication universellement admises. Il en va tout autrement de celui de « pieds-noirs »; on ne sait au juste comment, quand et où il a pris naissance ni ce qu'il signifie par lui-même.

Ce n'est pas que les exégèses et les hypothèses aient manqué, loin de là. Elles sont nombreuses. Mais aucune ne satisfait la raison, aucune ne s'appuie sur des faits incontestables.

On lit dans l'excellent *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de notre ami Paul Robert, à l'article « Pied », vol. 5, p. 191, première colonne :

« *Pieds-noirs*, nom donné plaisamment aux Européens fixés en Afrique du Nord (et spécialement en Algérie) depuis plusieurs générations (ou même simplement depuis quelques années). — REM. : cette expression s'est d'abord appliquée aux indigènes, par allusion aux pieds nus des Arabes du bled. - *Mar*. Surnom des chauffeurs. »

Ceci appelle quelques critiques : 1) le terme ne s'applique pas « plus spécialement » aux Français d'Algérie, qui sont seulement — depuis l'exode — les plus nombreux à le porter (927 000 pour 213 000 du Maroc et 167 000 de Tunisie); bien au contraire, comme je vais en témoigner sans crainte d'être contredit, il a « pris son vol » au Maroc; 2) il n'a pas désigné, à l'origine, « les Européens fixés en Afrique du Nord », mais spécifiquement les « Français de France », ce que j'essaierai du moins de démontrer; 3) l'idée d'une expression d'abord appliquée aux indigènes, puis « répercutée » sur les Européens (par qui? par les indigènes?) ne correspond à aucune réalité connue. *La réalité, connue de tout le monde et incontestable, est que, jusque vers 1955, le terme « pieds-noirs » désignant un quelconque élément ethnique ou social en Afrique du Nord n'a jamais existé, ni dans l'usage ni dans la tradition orale ou écrite des Français, Arabes, Berbères, Kabyles ou Chaouïas* (ces trois dernières ethnies n'ayant, au demeurant point d'écriture). C'est là un point capital sur lequel nous aurons sujet d'insister.

Toutes les explications proposées jusqu'ici sont entachées du même vice fondamental : elles attribuent systématiquement et arbitrairement au terme « pieds-noirs », dans le passé, une existence qui n'est confirmée par aucun fait, par aucun document, par aucun témoignage (sauf un cas particulier, mais douteux, dont il sera question plus loin).

I. — La plus répandue est celle-ci : les soldats de la conquête portant des « godillots » noirs (à vrai dire, Alexis Godillot n'avait que quatorze ans en 1830), les indigènes firent sur eux ce qu'en rhétorique on appelle une métonymie : le contenu pris pour le contenant, ou l'inverse.

« Pieds-noirs » aurait de la sorte signifié, dans la bouche des indigènes : « porteurs de souliers noirs ». Fort bien! Mais « pieds-noirs » se dit, en arabe, *kouhlane*

…gnorant le français et dont le pataouète ressemblait au cheyenne"?

erredjilin et, en kabyle, *a'dar averkane*. Si ces expressions, appliquées aux soldats français de Bourmont ou du « père Bugeaud », avaient jamais eu cours, l'Histoire, la littérature, la presse, ou tout au moins la tradition orale arabe ou kabyle en eussent gardé la trace. Or le résultat des recherches faites dans ce sens par des gens sérieux se résume en un mot : néant.

II. — On appelait — on appelle peut-être encore — « pieds-noirs », dans la marine marchande (marchant au charbon), les chauffeurs et les soutiers, travailleurs utiles, mais indésirables (parce que salissants) au carré des officiers. Cette explication, qui tendrait à faire de nous des parias dès l'époque où la réussite économique et sociale des Français d'Afrique du Nord était remarquée du monde entier, est souverainement déplaisante et totalement injustifiée. Si quelque sentiment d'amertume, si la conscience d'une injustice ont pénétré l'expression « pieds-noirs », ce n'est qu'à la fin de l'histoire, à la consommation du drame.

III. — Une variante apparemment plus acceptable et que l'Algérie indépendante a, m'assure-t-on, adoptée, rapporte la métaphore aux premiers colons pataugeant dans les marécages de la Mitidja (à propos, lisez, ou relisez, l'admirable *Histoire d'un marais algérien*, d'Edmond et Étienne Sergent). Il faudrait en ce cas la prendre « au propre » si l'on peut dire. Hélas! encore une fois, il faudrait surtout reprendre le mot de Jean Izoulet à Fustel de Coulanges, dans une chanson assez leste de Normale Sup' : « Mais, pour nous affirmer ceci, avez-vous des textes précis?... »

IV. — Une autre explication se réfère, assez curieusement, à l'ethnologie américaine. Les « Pieds-Noirs » étaient encore, au XVIIIe siècle, une tribu de Peaux-Rouges, en voie de disparition, qui faisait partie, avec les « Gros-Ventres » et les « Omahas », du groupe des Sioux ou Dakotas : vaillants guerriers qui furent dépossédés de leurs terres et dont les descendants vivent aujourd'hui dans des réserves.

Ci-contre : 1848. Départ pour l'Algérie de huit cents colons, à qui le général de Lamoricière remet un drapeau en leur demandant de mettre en pratique les mots qui y sont tracés. Ci-dessous : 1962. Les descendants de ces pionniers sont devenus des « rapatriés » qui devront franchir le cap difficile du reclassement.



Photo Perrin/B.N.

Gamma/R.A.

Gamma/R.A.

Smithsonian Institution

des “trouvailles

A gauche : **un authentique Blackfoot, Indien d'une tribu du Nord-Ouest américain qui parlait l'algonquin, pratiquait la chasse et la guerre et se parait de plumes.** ***A droite :*** **deux gardes champêtres d'Algérie. Également des pieds-noirs authentiques, que leurs aïeux fussent bretons ou alsaciens, maltais ou espagnols, italiens ou corses. Dialecte commun : le « pataouète ».**

Encore des « pieds-noirs » : les traquets, passereaux migrateurs dont l'entomologiste Fabre dit qu' « ils poursuivent leur descente vers le sud pour se rendre au pays sans hiver où l'insecte ne manque jamais... » et que l'on chassait chaque année au mois d'août pour en faire de « succulentes brochettes ». Il était dit que le terme pied-noir serait toujours associé à celui de brochette.



C. Nardin/Sacana

J'avoue m'être intéressé à cette « source ». La présence — dûment vérifiée — de volontaires *Blackfeet* (Pieds-Noirs) dans le corps de débarquement américain au Maroc, en 1942, m'a conduit à me demander si ces vaillants guerriers, jugeant, selon leur optique particulière, la condition politico-sociale des indigènes marocains par rapport à celle des Européens du protectorat et la trouvant comparable à leur propre condition (grave erreur, car la France n'a jamais pratiqué la moindre politique de « refoulement » en Afrique du Nord), ne les avaient pas baptisés de leur propre nom. C'était plausible, mais il fallait trouver dans la littérature américaine ou dans les témoignages d'anciens soldats des armées U.S. la trace positive de l'appellation « Pieds-Noirs » prise dans cette acception nouvelle. Une enquête menée auprès d'associations culturelles comme la Los Angeles Public Library, l'Historical Society of Montana, la Smithsonian Institution d'Arlington (Virginie), etc., tout en suscitant un vif intérêt chez mes correspondants (il s'agissait, en somme, d'expansion américaine), n'a donné que des résultats négatifs. En dernier ressort, John C. Ewers, auteur du célèbre ouvrage *The Blackfeet, Raiders of the Northwestern Plains* (Les Pieds-Noirs, ravageurs des plaines du Nord-Ouest), m'a conseillé de m'adresser à un ancien combattant *Blackfoot* d'Afrique du Nord et d'Italie, Albert Racine, artiste professionnel travaillant à la Blackfoot Indian and Western Gallery de St. Mary (Montana). « Quoique M. Racine soit partiellement d'origine française, m'écrivait-il, je doute qu'il lise le français. Si vous lui écrivez, il serait bon de rédiger votre lettre en anglais. »

En anglais! à Racine! un peu plus, à
[Corneille!
L'anglais n'entre et me sort par l'une et
[l'autre oreille.
Qu'aurais-je su de plus si j'avais fait l'essai
D'un Racine pied-noir ignorant le français
Et dont le pataouet' *ressemblait au cheyen-*
[ne ?
J'abandonnai dès lors cette piste indienne...

A la vérité, une objection majeure s'était dressée, déjà notée à propos de l'article du Robert : comment expliquer qu'une appellation primitivement donnée aux indigènes

...hétéroclites de philologues d'occasion ou de vulgaires plaisantins"



F. Gragnon/Paris-Match



F. Merlet/Atlas Photo

du Maroc se soit retrouvée, une douzaine d'années plus tard, portée par tous les Européens d'Afrique du Nord?

V. — Je passe rapidement sur les « trouvailles » hétéroclites de philologues d'occasion ou de vulgaires plaisantins : les « pieds-noirs » de la vigne (vus dans un paysage d'hiver), les « peignoirs » (contrepèterie) des ménagères de Bab-el-Oued s'interpellant d'un balcon à l'autre, etc. Quant à la maladie cryptogamique du châtaignier appelée « pied-noir » ou encore « maladie de l'encre », elle nous propose tout au plus un sens prophétique à l'égard d'une abondante littérature.

Je crois fort intéressant de verser au dossier de cette enquête une lettre de mon ami, l'excellent écrivain Gabriel Audisio, l'auteur de *Sel de la mer*, d'*Ulysse ou l'Intelligence*, des *Compagnons de l'Ergador*, etc., si bien instruit de tout ce qui touche à l'Algérie (j'ai fait son anagramme, elle donne : *Sidi Bou-Algeria!*) On verra que nous avons exactement les mêmes vues sur la question et que, sans nous être concertés, nous avons mené nos recherches dans les mêmes directions (en Amérique, notamment).

« Ah! ces pieds-noirs! m'écrit-il, Je crois avoir *tout* essayé et je suis arrivé à la conclusion que l'origine de cette expression est absolument inconnue. *Aucune* hypothèse ne tient debout, en particulier celle des godillots des soldats de 1830 rapportée, par Lanly (1), qui cite aussi Germaine Tillion évoquant les soutiers aux pieds dans le charbon...

» Les godillots? C'est donc *en français* que les Arabes donnaient aux conquérants ce sobriquet? Absurde! Et en plus de cent ans, personne ne l'aurait jamais écrit? J'ai lu des dizaines d'ouvrages, nulle part le mot n'est attesté, notamment dans *Cagayous*.

» J'ai consulté de vieux Algériens, dès avant l'indépendance. Aucun n'avait entendu ni lu ce mot avant l'époque récente. L'un d'eux me dit même : « N'est-ce pas Camus qui l'a inventé? »

» Pour moi, je n'ai eu connaissance de ce mot qu'après le début de la guerre d'Algérie, en 1955 ou 56, par des articles de journalistes métropolitains. J'ai d'abord pensé qu'il avait été rapporté d'Indochine par des soldats du corps expéditionnaire. Des militaires m'ont affirmé que ce mot n'avait pas cours en Indochine.

» Je me suis tourné vers l'Amérique et sa tribu des *Blackfeet* qui aurait pu donner aux G.I. débarquant à Casa l'idée d'appeler ainsi les indigènes nord-africains. Les Américains m'ont répondu que c'était absolument invraisemblable.

» Pourtant j'ai obtenu des *approximations*, mais parfaitement contradictoires. Dans un entretien que j'eus avec lui, après la parution de son livre, Albert Lanly me dit que, mobilisé à Oran en 1939-40, il avait entendu les soldats européens appeler ainsi les soldats blédards arabes. Intéressant, mais fragile... et il ne le dit pas dans son livre.

Métaphore ornithologique

» Vers 1960, j'avais chez moi deux pieds-noirs, le peintre G... et l'écrivain P... Ils se voyaient pour la première fois. De la même génération, mobilisés en 1943, ayant fait tous les deux la campagne d'Italie. L'un me dit que, dans sa troupe, c'étaient les Européens qui appelaient pieds-noirs leurs compagnons d'armes algériens. L'autre me dit qu'il se rappelait avoir entendu (il précisait même « sur le bateau » avant de débarquer en Corse) les officiers français dire aux soldats *européens* d'Algérie : « Vous, les pieds-noirs... »

» Va t'y reconnaître! Dans la première version de mon *Opéra fabuleux*, j'avais lancé un couplet vers les peuples, leur demandant d'éclairer ma lanterne. Je regrette d'avoir supprimé cette note dans l'édition... »

Cette lettre, intéressante à plus d'un titre, apporte un témoignage capital pour la datation du terme « pieds-noirs » dans son acception actuelle : 1955 ou 1956. J'apporterai un témoignage concordant qui vise aussi l'« aire de départ », en l'espèce le Maroc. Quant aux témoignages d'Albert Lanly et des deux amis d'Audisio,

(1) *Le Français d'Afrique du Nord*, thèse pour le doctorat ès lettres (Presses Universitaires de France, 1962, puis Bordas).

le triptyque chameau-palmier-moukère 1930

ils cessent de paraître contradictoires dès que l'on s'avise de la vérité que voici : c'est que le même terme a pu fleurir à différentes époques dans des acceptions différentes. et pour un temps éphémère, ce qui explique que très peu de gens s'en souviennent.

Il résulte de cette diversité d'emplois une confusion de sens lorsque le terme fait sa réapparition après une éclipse plus ou moins longue, et souvent dans un sens nouveau. C'est certainement ce qui s'est passé pour les Français du Maroc, qui se sont vu affubler, vers 1955, d'un sobriquet qui avait déjà servi à d'autres usages, qui pouvait même, éphémèrement, avoir été appliqué en 1942, par des *Blackfeet*, aux indigènes du Maroc... Ce qui importe, c'est de déterminer le sens que le terme pouvait revêtir *au moment de sa résurgence, vers 1955, au Maroc*.

Nous avons constaté que la démarche de l'exégèse, sérieuse ou non, a consisté à examiner successivement toutes les significations existantes du terme « pieds-noirs » pour voir laquelle s'adaptait le mieux au cas des Français d'Afrique du Nord. Il n'en est rien sorti de valable. Cependant — chose surprenante — une signification a été totalement négligée, et c'est, à mon avis, celle qui semble offrir le plus d'intérêt. Mais cette fois, nous allons nous trouver devant une métaphore... ornithologique.

Relire après une cinquantaine d'années les *Souvenirs entomologiques* de J.-H. Fabre, c'est retrouver dans toute leur fraîcheur l'émerveillement et les émotions d'une découverte « extraordinaire » (comme les *Voyages extraordinaires* de Jules Verne). Et depuis près d'un siècle que ce chef-d'œuvre a vu le jour, je ne crois pas qu'il ait vieilli pour les savants eux-mêmes, quels qu'aient été les progrès de leurs science. Dans le domaine de la poésie et de la « comédie aux cent actes divers », Virgile et La Fontaine sont égalés. Acteurs à transformations, tour à tour aériens et souterrains, menés par la nécessité, femelles vivant de leurs crimes, mâles mourant de leurs amours, seigneurs aux costumes éclatants, domestiques en livrée, parasites humbles, mais efficaces, soldats fanfarons, comment cette société d'insectes n'évoquerait-elle pas Eschyle et Shakespeare, Aristophane ou Molière? L'univers où nous sommes introduits possède, en réduction, l'unité et la puissance de la *Comédie humaine :* tout au moins ces trois volumes mériteraient-ils de s'intituler *Scènes de la vie entomologique*. Là, c'est l'Argent qui mène une société; ici, c'est l'Instinct.

Cette relecture tardive est à l'origine d'une découverte dont on appréciera d'abord le « sel » et ensuite, je l'espère du moins, l'intérêt. Dans le chapitre « les Émigrants », t. 1er, p. 201 de la vieille édition Delagrave, J.-H. Fabre écrivait, à propos du mois d'août, si favorable à ses travaux :

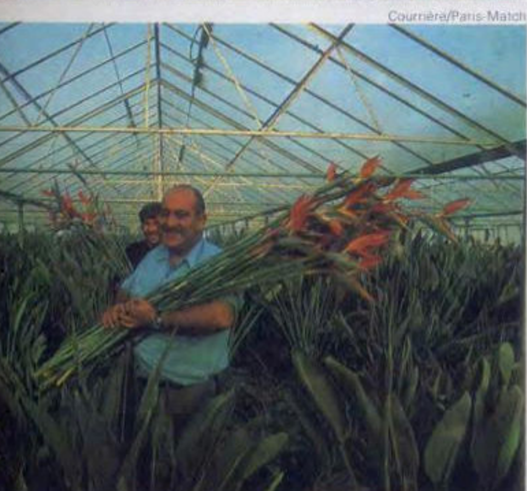
« C'est l'époque des joies de la chasse et des *succulentes brochettes de pieds-noirs* »!

N'est-ce pas amusant, pour commencer? Mais il serait vain de brocher (ou d'embrocher) des plaisanteries faciles sur cette rencontre de mots d'apparence ambiguë. Elle n'a évidemment rien à voir, dans l'esprit du célèbre naturaliste, avec les Français d'Afrique du Nord, ni avec la préparation culinaire associée aux « merguez » et au

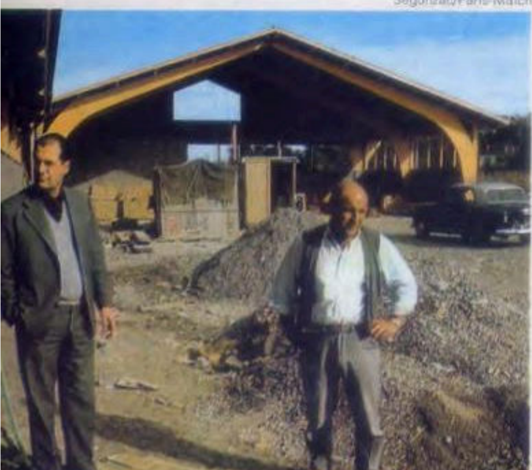
Segonzac/Paris-Match



Courrière/Paris-Match



Segonzac/Paris-Match





Courrière/Paris-Match

◄ **Avec le courage exemplaire et la ténacité de leurs aïeux, ils se sont remis au travail dans leur nouvelle patrie. Cultivateurs, horticulteurs ou industriels, tous ont réussi, par leur dynamisme, à donner une grande expansion aux régions où ils se sont installés.**

De chaudes réunions, familiales ou amicales, autour d'un couscous : des habitudes de « là-bas » qu'ils n'ont pas abandonnées, quelle que soit la région où ils se sont réfugiés. On y évoque non sans émotion le « paradis perdu », mais on y parle aussi de l'avenir avec confiance. ►

◀ **Ils cultivaient la vigne en Algérie ; ils la cultivent encore aujourd'hui en France. Beaucoup ont recréé dans leur nouveau pays l'ambiance d'autrefois et emploient des ouvriers agricoles musulmans. Ici, comme là-bas, ils utilisent les moyens les plus modernes en agriculture.**

Port-Vendres, où 47 chalutiers, lamparos et autres bateaux venus d'Algérie se consacrent à la pêche à la sardine. A Port-la-Nouvelle, près de Narbonne, ainsi qu'à Sète, d'autres familles de pêcheurs pieds-noirs sont venues également s'installer avec leurs bateaux. ▶

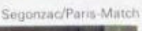
F. Gragnon/Paris-Match

« couscous » dans une trilogie sympathique mais un peu abusive (infiniment moins conventionnelle, toutefois, que le triptyque chameau-palmier-moukère des années 30). On a tout de suite compris qu'il s'agit de petits oiseaux rôtis en enfilade sur la braise. Ce qui pour nous est important à noter, dès l'abord, c'est l'apparition de ce sens ornithologique dans l'histoire du terme « pieds-noirs » désignant les « rapatriés » d'Afrique du Nord. A ma connaissance, il n'a jamais été signalé.

Les « pieds-noirs » de J.-H. Fabre sont de petits passereaux *migrateurs* chasseurs d'insectes. Il nous les montre « qui poursuivent leur descente vers le sud, pour se rendre aux pays sans hiver où l'insecte ne manque jamais : l'Espagne et l'Italie méridionales, les îles de la Méditerranée, *l'Afrique* »...

Voici maintenant mon hypothèse. Mais au préalable, des faits.

Journaliste professionnel, je me suis trouvé « en reportage » à Casablanca au lendemain de l'effroyable attentat de la place Mers-Sultan et à la veille, pour ainsi dire, de l'indépendance. C'est là, c'est alors, en 1955, que j'ai entendu *pour la première fois* le terme « pieds-noirs » prononcé par un Européen, et sans équivoque possible sur son attribution : « Nous autres, les pieds-noirs... », disait-il.


Segonzac/Paris-Match



J'affirme encore une fois, avec Gabriel Audisio et certainement avec tous les ci-devant Français d'Afrique du Nord qui ont gardé une mémoire nette et un bon sens intact, que ce terme, dans cette acception, était *totalement inconnu* en Algérie, en Tunisie et dans le reste du monde. Il allait toutefois se répandre comme une traînée de poudre (ou comme un vol d'oiseaux migrateurs) à travers toute l'Afrique du Nord, peut-être en passant par la « métropole », comme le laisse entendre Audisio. C'était, en effet, le temps d'une autre migration : celle des envoyés spéciaux des quotidiens et des agences de presse de France (et de l'étranger) vers le Maghreb en effervescence du cap Bon à l'Atlantique. Je crois pouvoir affirmer aussi que le mot « pieds-noirs » a fait sa première apparition dans *le Journal d'Alger* (dont j'étais rédacteur en chef) et dans les autres quotidiens algérois cette même année 1955, ce qui serait facile à vérifier dans les collections de ces journaux.

Nous tenons donc une date certaine. Reste la signification du mot. Mon hypothèse rejoint les pieds-noirs ailés de J.-H. Fabre. Elle les accompagne depuis le département de Vaucluse (séjour du grand naturaliste), l'Espagne, l'Italie, leurs premières étapes — car ils viennent de plus loin au nord —, vers les régions ensoleillées du Sud algérien et surtout du Maroc, où leurs vols sont particulièrement importants. Imaginons alors un chasseur français de Meknès ou de Marrakech, originaire de Vaucluse ou d'un département limitrophe, reconnaissant ces *immigrants* et disant : « Voilà les *pieds-noirs!* » ou ▶

Une langue de l'esprit et du cœur

Lorsque le déferlement des hordes barbares sur la Gaule sonna la fin de l'Empire romain, le gallo-romain, la langue des légionnaires, avait peu à peu remplacé le gaulois. L'arrivée des Francs, des Burgondes, des Wisigoths, des Alamans, n'allait pas pour autant faire disparaître le parler populaire issu du celtique et du latin, mais seulement y ajouter des mots d'origine germanique. C'est cet amalgame qui a donné le français.

Une langue ne peut être vivante que si elle évolue. Combien de mots que nous utilisons chaque jour nous ont été donnés par l'arabe, l'espagnol, le portugais, l'anglais, l'allemand, le hollandais sans parler de l'indien ou du chinois! Mais à son tour, le français a essaimé à travers le monde, transporté dans le bagage des colons. Et s'il est déjà remplacé par l'américain en Indochine, il restera longtemps un moyen d'expression en Afrique, malgré l'arabisation scolaire et administrative imposée par les gouvernements algérien, marocain et tunisien.

Dans ces trois pays nord-africains, notamment en Algérie, le français s'était affirmé. De l'Oranie au Constantinois, de la Méditerranée au Sahara, on le parle depuis près d'un siècle et demi et le départ massif des pieds-noirs ne lui a fait perdre que très peu de son influence, surtout dans les centres urbains. Mais le parler français d'Afrique du Nord était-il, à l'image du gallo-romain utilisé par les légionnaires de Tibère, de Caligula, de Galba ou de Vitellius, un argot, un jargon, un patois, un dialecte? Doit-il rester un langage hermétique aux non-initiés? Le bon goût et les convenances académiques doivent-ils être offensés par certaines tournures et expressions?

Le sujet était assez sérieux pour qu'un philologue, le professeur André Lanly, qui séjourna de longues années dans les anciens territoires français ou sous protectorat français d'Afrique du Nord, lui consacrât une thèse de doctorat publiée à l'heure même où l'Algérie, après le Maroc et la Tunisie, accédait à l'indépendance. Éditée par la Collection d'études supérieures (Bordas), l'Étude linguistique du français d'Afrique du Nord *est maintenant utilisée par les pédagogues et elle figure aussi bien dans les bibliothèques d'école algériennes que sur les listes des ouvrages conseillés par les inspecteurs de l'enseignement pour prendre place parmi les études consacrées au français régional et colonial.*

Le fond de la langue « pied-noir » repose sur des structures de vocabulaire, de grammaire et de syntaxe empruntées aux peuples du bassin méditerranéen. On y trouve des expressions typiquement espagnoles (andalouses, levantines, catalanes ou majorquines), italiennes, maltaises, provençales, mêlées à des tournures arabes auxquelles le français moderne parlé dans l'hexagone a fait, au contact des troupes nord-africaines, de larges emprunts.

Ce parler imagé, coloré, a donné naissance à une littérature dont la Parodie du Cid *et les* Fables bônoises, *d'Edmond Brua, la* Famille Hernandez, *de Geneviève Bailac, le* Patio à Angustias, *de Gilbert Espinal, la* Légende des siestes, *de Roland Bacri, constituent, avec les* Histoires de Cagayous, *de Musette, et* Salaouètches, *de Paul Achard, les meilleurs morceaux.*

Mais cette étude linguistique n'est pas seulement un catalogue d'expressions savoureuses et imagées. Elle procède aussi à une analyse très sérieuse de l'extension et des spécialisations sémantiques de mots ou d'expressions françaises qui, depuis le rapatriement de près d'un million et demi de personnes originaires d'Afrique du Nord, sont devenus familiers aux oreilles du « Francaoui », peu habitué, avant 1962, à cette phonation, qui continue bien celle des Méridionaux.

Macache, bessif, kif-kif, chouïa, nouba, maboul, toubib, bled, djebel, oued, smala, barda, guitoune, baroud, médina, gourbi, n'ont pas besoin d'être traduits. Mais qui saurait que le « bizouch », c'est celui qui louche; qu'être « mesloute », c'est être sans un sou; qu'un « sarraqueur » de poules est un voleur de poulaillers; que donner une « dobza », c'est assener un coup de poing; que « s'engalifer dans le bagali », c'est se rouler dans la boue; que faire un « capousson », c'est plonger la tête la première; que prendre une « bouffa », c'est s'enivrer; que faire « tchouffa », c'est manquer son effet, etc.? Un « gorron », c'est un resquilleur, une « tchamba », un coup de chance, se « tchaler », c'est se réjouir; se donner une « pantcha », c'est s'en mettre plein le ventre...

Dans son dictionnaire pataouète de langue pied-noir, le Roro, *Roland Bacri, le petit poète du* Canard enchaîné, *donne quelques définitions pleines d'humour :*

Prendre à la castagne : chercher la bagarre;
Dobzer la carabasse : frapper très fort sur la tête;
Falampo : hypocrite; syn. : falso;
Gamate : bon à rien;
Faire un gantchopate : faire un croc-en-jambe;
Donner le gousto : donner envie.

Mais déjà, en 1900, dans une pittoresque évocation de la vie algérienne intitulée Salaouètches, *Paul Achard écrivit une série de petites scènes dans le style suivant (il s'agit de deux galopins qui escaladent un enclos pour aller voler des figues de Barbarie) :*



J.-Y. Lucas/Paris-Match

La Famille Hernandez « fera un malheur » à Paris.

– Y alors? Quoi? c'est un chien. Laisse faire, il est attaché.

– Tiens, mon sep, il est attaché. Régarre-le qui lève la tête; il nous sent le maquereau, il va venir...

– Bon, laisse-moi je m'occupe de lui; ti va rigoler. Pendant que je l'embrouille, toi tu ramasses les tchoumbos. Tiens les couffins.

– Ouais! Et pis c'est moi que j' m'en vais m'esquitcher toutes les mains avec les piquants et pis toi tu fais oualou...

– Oualou?... Ti vas voir ça!... Bessif y faut pas que le kelb y te voie le drapeau blanc qui te pend au terma. Ti vois, mieur qu'ti fais la récolte. Manco tu te piques avec le roseau...

C'est avec la même verve que Gilbert Espinal, un demi-siècle plus tard, a écrit sa comédie en deux actes, le Patio à Angustias, *qui se déroule dans les bas quartiers d'Oran. La scène 1 met en présence Angustias, la femme de Bigoté, et sa voisine Consuelo.*

CONSUELO. *– Voù elle est ta fi, Angustias?*

ANGUSTIAS (avec énervement). *– Et à moi qu'est-ce que tu dis? Est-ce que je sais, moi, où elle est, ma fi? Pos baya! Ça y manquerait que moi je soye obligée main'nant de la surveiller pour sa'oir ça qu'elle fait et ça qu'elle fait pas. Tu crois qu'elle est pas assez grande ou quoi?*

CONSUELO. *– Tchica! C'est pas la peine de te met' comme ça! Mira! Voui que madame elle est rumbosa, aujord'hui! T'y as mangé du lion ou quoi?*

Mais de nos jours le parler d'Afrique du Nord a sauté l'Atlantique : un universitaire français vient de faire éditer au Canada un roman le Bidjac *(le hoche-queue pour les pieds-noirs), dont les dialogues ont la même saveur que ceux de Roland Bacri, Paul Achard et Gilbert Espinal. Ce passage par exemple :*

– Qu'est-ce que c'est que ça, c'est un oiseau?

– Tché! il a deviné tout de suite : il a une intelligence terribe, ce Frangaou.

– Tous les Français y sont comme ça..., précise le Troufo.

– Aoua! C'est vrai ça, Frangaou, qu'ils sont tous intelligents comme toi, les patos?

– C'est vrai aussi qu'ils se mettent en colère, des fois.

– Moi, j'ai déjà le sousto. Et toi, Troufo? Heureusement qu'on est deux.

– Alors, vous allez rester comme ça toute la journée à regarder cet oiseau?

– Tu vois pas ce que c'est, non? hurle le Troufo. Un bidjac!

– Et alors? Un bidjac, c'est pas un oiseau?

– Tché! quelle intelligence formidabe! lance Michel.

– Y comprend rien, ce pato. Le bidjac y va nous porter la chance, tu comprends?

– Pour quoi faire tu as besoin de la chance, toi?

– Pô pô pô!... Il est de plus en plus drôle, ce Frangaou, dit Michel, qui rigole grassement.

– Il préfère monter dans l'arbre comme un singe de Tlemcen. Pour ça, il a pas besoin de tchamba, c'est vrai...

Étienne Tiffou, qui est professeur à l'université de Montréal et qui vient de se livrer à une étude du parler d'Afrique du Nord à travers les auteurs que nous venons de citer, a pu écrire à propos de ce livre :

« Le Français d'Algérie, comme le Québécois, avait à se définir culturellement par rapport à la France. Comme le Québécois, il a eu à faire d'un pays étranger sa terre, en la trempant de sa sueur et de ses peines. Comme le Québécois, il a vécu dans de grands horizons qui changent insensiblement au cours des kilomètres. Il n'est pas jusqu'aux problèmes linguistiques qui ne présentent certaines similitudes. Certes, le français n'était pas menacé en Algérie, mais, comme au Québec nous avons le joual, là-bas ils avaient le pataouète. On s'est interrogé sur sa dignité littéraire et l'on a su trouver une solution satisfaisante à ce déchirement entre la langue de l'esprit et celle du cœur. Tout cela détermine une certaine parenté qui apparaît clairement si l'on fait un effort nécessaire de transition. » L. P.



Eyrac/Atlas photo

une appellation qui ne manque pas d'humour

mieux encore : les *ped'nègre* ou *pénègre*, formes dialectales qui m'ont été indiquées par André Campan, l'éminent spécialiste du provençal et du nissart à la faculté des lettres de Nice (et au quotidien *Nice-Matin*), ainsi que par la Fédération départementale des chasseurs de Vaucluse. Celle-ci et R.-D. Etchecopar, directeur du Centre de recherches sur les migrations des mammifères et des oiseaux au Museum national d'histoire naturelle, ont eu l'obligeance de déterminer l'identité exacte du « pied-noir », ou *pénègre*, de J.-H. Fabre : il s'agit d'une variété migratrice du « traquet pâtre » (il en existe une variété sédentaire), espèce dont le mâle est petit, d'aspect général foncé, avec les pattes nettement noires.

Imaginons maintenant le même chasseur marocain originaire de Vaucluse, ou un de ses semblables, peut-être à l'époque lointaine des premières immigrations massives de « Français de France » (ou même d'Européens d'Espagne ou d'Italie), voyant les nouveaux colons, commerçants, fonctionnaires, débarquer à Casablanca du paquebot de la Compagnie Paquet et disant : « Voilà les pieds-noirs! » par une métaphore toute naturelle.

Observons que la coutume de donner aux gens des noms d'oiseaux, appropriés à leur caractère physique ou moral, ou à leurs mœurs, est fort ancienne et répandue. Ces métaphores sont le plus souvent péjoratives, ou simplement moqueuses : buse, butor, grue, serin, étourneau, pigeon, etc., mais il en est de flatteuses ou de tendres comme : aigle, phénix, colombe, tourtereaux... Nous dirons de « pieds-noirs » que ce fut probablement à l'origine une métaphore engendrée par un sentiment de nostalgie patriotique, avant de prendre chez les « rapatriés » d'aujourd'hui un sens, une direction opposés et se teinter de ce sentiment malheureux que l'on a nommé, par un jeu de mots heureux, « nostalgérie » (les ex-Français du Maroc et de Tunisie n'en ont pas l'équivalent). Étrange phénomène de réversibilité! Ces « pieds-noirs »



▲ Le grand ensemble de Sarcelles, univers de béton sans âme, où vivent un grand nombre de pieds-noirs repliés dans la région parisienne. Une dure épreuve pour ces hommes et ces femmes habitués au chaud...



...soleil de l'Algérie ▶ aux doux effluves des orangers en fleur, aux horizons sans fin des paysages sahariens que coupent seuls les pitons déchiquetés du Hoggar, fièrement dressés, tels de vastes châteaux forts.

Bellmore/Rapho

ailés qui chaque année, à l'automne, s'envolent de France à la « reconquête » du Maghreb, s'ils ne nous offrent pas une idée consolante, nous inspirent du moins une pensée poétique et attendrissante. Hâtons-nous d'en sourire, de peur d'être obligés d'en pleurer...

Pensons aussi que cette appellation, qui ne manquait, à l'origine, ni de pittoresque ni d'humour, a pu tomber en sommeil pendant de longues années et resurgir soudainement en 1955, à l'époque des troubles de Casablanca, pour s'appliquer, cette fois, à l'ensemble de la population européenne (Français de France et « néo-Français ») avec un sens dramatique.

Disons-nous enfin qu'à l'origine de pareils « sobriquets » il y a toujours un *individu* et non une pluralité de gens. *Quelqu'un* a « inventé », peut-être dès 1912 ou 1913, le terme « pieds-noirs » en appliquant à de « nouveaux débarqués » le nom d'un oiseau migrateur : quelqu'un d'autre a « réinventé » le terme, dans une acception plus large, vers 1955. Peut-être ce parrain vit-il toujours et n'ose-t-il pas se dévoiler : on ne le croirait pas. Me croira-t-on si j'affirme que le mot « bidonville », qui figure dans le Petit Larousse et qui a été adopté tel quel ou traduit littéralement dans toutes les langues, a été *inventé* (au sens premier, cette fois) par mon regretté confrère Maxime Baglietto de *la Dépêche algérienne?* Que le terme « pieds-noirs », renaissant de ses cendres, comme le phénix, à Casablanca, en 1955, se soit étendu rapidement à tous les Européens du Maroc, puis de l'Algérie, puis de la Tunisie (c'est indéniablement la marche que l'on a pu constater), cela n'a rien qui doive nous surprendre. Car le danger créait entre tous, Français d'origine et « néo-Français », des liens de solidarité, une communauté d'intérêts menacés, une conscience collective qui n'avait existé jusque-là qu'à l'état embryonnaire. Il fallait un nom pour désigner cette conscience nouvelle, née du sentiment même de la menace de mort qui pesait sur elle : il était trouvé, ou plutôt retrouvé dans un sens élargi. Le terme « pieds-noirs » jadis appliqué de façon épisodique aux « Français de France » et englobant désormais tous ceux qui étaient soumis ou promis à « l'exode », a peut-être ressuscité dans cette acception au comptoir d'un bar de Casablanca : « Nous, les pieds-noirs... » Et il a pris son vol, comme pour une nouvelle migration, en quelque sorte à rebours...

Cela n'est, bien entendu, qu'une hypothèse. Mais on reconnaîtra peut-être que l'explication ornithologique du terme « pieds-noirs » satisfait au moins la logique. Que lui manque-t-il pour qu'elle soit décisive ? Simplement le témoignage de quelque ancien chasseur français du Maroc, de préférence originaire de Vaucluse (ce style de petite annonce laisse prévoir le « couplet lancé vers les peuples » dont parlait Gabriel Audisio), qui se souviendrait d'avoir, sur les pentes de l'Atlas ou dans la plaine de la Moulouya, guetté les premiers vols de « pieds-noirs ». Voici du reste, pour faire bonne mesure, le couplet :

Chasseur, chasseur, t'en souviens-tu ?
Loin du Rhône et de la Durance,
Quand passait un « pied-noir » perdu,
Tu fredonnais cet air connu :
« C'est un oiseau qui vient de France ! » H

Edmond BRUA



Ch. Courrière/Paris-Match

FRANCE :

◀ **La faculté de Montpellier a accueilli de nombreux jeunes venus d'Algérie et une amicale a été créée pour regrouper tous les étudiants français d'A.F.N. Dans la cité languedocienne, les repliés ont retrouvé la joie de vivre propre aux villes méditerranéennes.**

A MARSEILLE, sur la Canebière; à Paris, boulevard Montmartre; à Toulouse, place du Capitole; à Nice, avenue de la Victoire; à Bordeaux, place des Quinconces; sous les platanes du mail d'une bourgade provençale; dans les monstrueuses agglomérations de Sarcelles ou de La Courneuve, une personne sur quarante-cinq que vous croisez sur votre chemin est rapatriée d'Algérie. Ce passant fait partie des quelque 1 400 000 Français que le vent de l'Histoire a poussés vers l'hexagone entre 1961 et 1973. C'est aussi, parfois, sur les bancs de l'école, un enfant né en France après l'exode, tellement semblable à ses petits camarades de classe.

L'intégration ne s'est pas faite sans difficulté. Nous reviendrons sur ce problème. Mais pour l'instant, cette population, dispersée de la Méditerranée à la Manche, des Pyrénées aux Alpes, de l'Atlantique à l'Alsace, constitue un électorat dont les suffrages ont été sollicités par tous les candidats aux élections municipales, cantonales, législatives et présidentielle. Chaque campagne a toujours été accompagnée d'une pluie de promesses concernant l'indemnisation des biens perdus, l'amnistie, le sort des disparus. Car, onze ans après la lamentable diaspora des pieds-noirs, ces problèmes n'ont pas encore été résolus.

Le 22 octobre 1962, à Toulouse, Me Vaysse-Tempé, alors délégué général du Rassemblement national des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer pour la zone Sud (il en est actuellement le président national), lançait cette formule qui devait faire mouche : « L'État est notre débiteur, nous sommes ses créanciers. » Le 1er décembre 1962, à Lyon, le colonel Pierre Battesti, président de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord, d'outre-mer et de leurs amis, déclarait de son côté : « Les rapatriés sont des sinistrés de la décolonisation. » En cette fin d'une année marquée par les accords d'Évian et la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, le gouvernement français avait inscrit à son budget, pour 1963, un crédit d'un milliard cinq cents millions de francs pour l'aide aux rapatriés, tout en accordant cinq milliards à la nouvelle République algérienne.

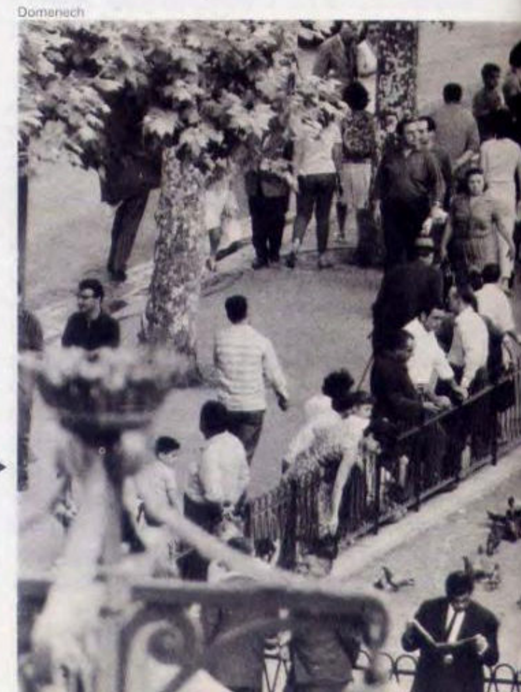
A la tribune de l'Assemblée

Cette disproportion dans les crédits alloués, d'une part, à une catégorie de Français à part entière, spoliés et chassés de leur terre natale « par la volonté du suffrage universel » et, d'autre part, à ceux qui, au terme d'une longue et cruelle guerre civile, avaient séparé de la France quinze de ses départements, amena le Front national des rapatriés à rappeler que « le principe de l'indemnisation des biens spoliés est admis dans la loi du 26 décembre 1961 relative à l'accueil et à la réinstallation des Français d'outre-mer. D'autre part, l'article XVII de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen indique : la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est quand la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment et sous la condition d'une juste et préalable indemnité.

» Ce principe d'inviolabilité se retrouve dans la loi du 16 juin 1851 — toujours en vigueur — sur la constitution de la propriété en Algérie, ce qui engage nécessairement le gouvernement français. D'autre part, dans l'article 12 de la déclaration

Marseille, la seule ville du Midi, au début, à offrir ▶ des possibilités de reconversion. La place de la Bourse est devenue le grand lieu de rencontre des pieds-noirs. Selon un sondage de 1965, les rapatriés représentent 13 % de la population des Bouches-du-Rhône.

Domenech

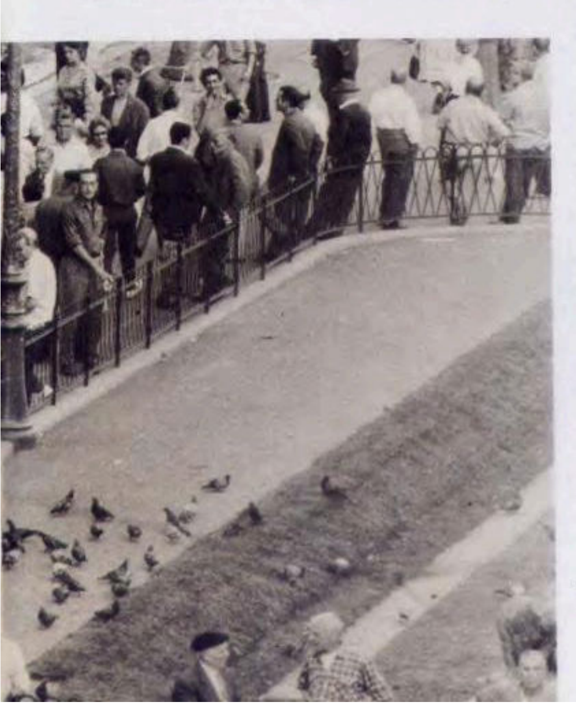


DE NOUVEAUX PIONNIERS


A. Sartres/Paris Match

◄ Carnoux-en-Provence, petite ville proche de Marseille. Les premiers habitants de cette cité-jardin furent des retraités du Maroc. Puis vinrent les réfugiés d'Algérie. Le 26 août 1966, Carnoux était élevé au rang de commune et rattaché au canton de La Ciotat.

de principe des accords d'Évian, relatif à la coopération économique et financière, il est dit : l'Algérie assurera, sans aucune discrimination, une libre et paisible jouissance des droits patrimoniaux acquis sur son territoire avant l'autodétermination. Nul ne sera privé de ses droits sans indemnité préalablement fixée ».



C'est à la tribune de l'Assemblée nationale que René Pleven avait avancé des chiffres : 40 milliards pour les biens privés spoliés en Algérie dont 30 milliards pour les propriétés immobilières et 8 milliards pour les propriétés agricoles. Le secrétaire d'État aux Affaires algériennes avait ramené cette évaluation à 30 milliards. Quant à l'Agence de défense des biens (organisme gouvernemental), elle estimait la valeur de l'ensemble des biens immobiliers à 26 milliards dont sept pour les biens agricoles. Mais pour le Groupement national pour l'indemnisation, le montant global des biens spoliés se monte à 50 milliards.

En faisant une extrapolation de ces chiffres, les avocats de la cause des spoliés affirmaient qu'il suffisait d'étaler les paiements sur dix ans pour que l'opération ne coûtât que l'équivalent de 0,60 % de la production intérieure brute française en 1965. Et comme les prévisions du V[e] Plan faisaient espérer une augmentation considérable dans les années à venir, le fardeau irait en s'allégeant progressivement : 0,48 % en 1970 et 0,38 % en 1975. Les experts soulignaient à ce propos que le rapport Jeanneney avait officiellement chiffré à 1,50 % de la production intérieure brute française l'aide aux pays sous-développés et qu'en valeur globale les dommages de guerre s'étaient élevés à 66 milliards de francs. En bref, 0,50 % du produit national représentait une dépense à peine moins importante que la participation de l'État pour la construction des H.L.M. en un an.

Entre Rhône et Garonne

Dispersés à travers l'hexagone, les rapatriés ont trouvé un pôle d'attraction dans certains départements entre Rhône et Garonne dont le climat, le terroir, le parler, leur rappelaient le plus la terre natale.

C'est ainsi — puisqu'il faut bien choisir un exemple — que le seul département de Vaucluse a retenu 35 000 pieds-noirs. Leur présence a été tellement déterminante dans le développement de la région que M. Duffaut, maire d'Avignon, qui compte de nombreux rapatriés dans son conseil municipal, a fait publier une étude avec la collaboration des communes voisines, de l'inspection d'académie, des chambres de commerce, d'agriculture, des métiers, des notaires, des banques et des organismes de crédit du département.

Pour Avignon-ville, l'implantation de 3 400 ménages représentant 12 500 rapatriés (chiffres arrêtés au 31 décembre 1966) équivaut à cinq années d'expansion démographique normale dans une cité qui compte 110 000 habitants. Dans le plan d'aménagement du territoire, cette croissance brutale devait obliger les autorités à réviser rapidement leurs prévisions en matière d'emploi, de logement et d'éducation.

C'est ainsi que l'accueil des Français d'Algérie dans une région essentiellement rurale où dominent les emplois peu rémunérateurs ou aléatoires, n'a pas été facile : 33 % des rapatriés salariés travaillent dans le secteur public, où l'avancement est souvent lié à l'ancienneté, et 15 % sont des travailleurs indépendants. Le revenu moyen du ménage rapatrié est inférieur de 37 % au revenu du ménage autochtone, lorsque le chef de famille est « actif », et inférieur de 54 % lorsque le chef de famille est « inactif ». Pour donner ►

courage et ténacité, vertus ancestrales

une indication de mesure, il faut souligner qu'au moment du rapport le niveau du revenu du ménage avignonnais moyen était de 30 000 francs par an. Il faudra un minimum de quinze ans pour que le fossé existant sur le plan des revenus soit comblé.

Cet accroissement rapide de la population s'est accompagné d'une augmentation des dépenses de consommation. Avant l'arrivée des pieds-noirs, la consommation augmentait de 1 % par an à Avignon, alors que la population locale augmentait de 1,3 %. Depuis 1962, les dépenses de consommation ont subitement gonflé avec des répercussions très nettes sur le trafic de la S.N.C.F. et des P.T.T., sur les opérations de la Caisse d'épargne et le rendement des impôts locaux. Cette constatation a conduit les autorités à admettre que les rapatriés étaient à la base du développement rapide de la consommation. Ils y avaient contribué directement, en tant que consommateurs supplémentaires, en utilisant les revenus de leur travail dans l'agglomération, les allocations de subsistance qui leur avaient été allouées et l'épargne que certains avaient pu constituer antérieurement. Ils avaient donc, indirectement, procuré à la communauté avignonnaise des revenus supplémentaires.

Des ruines, des flammes et des morts

D'autre part, certains rapatriés ont injecté, dans le circuit économique local, des investissements pour l'achat d'appartements, l'acquisition ou la création de fonds de commerce et d'exploitations agricoles. Ces investissements directs ont été évalués, il y a huit ans, à 75 millions de francs, dont 29 provenaient des capitaux personnels des rapatriés, en admettant que chacun ait pu rapporter en moyenne 5 000 francs. Il faut y ajouter 26 millions provenant de subventions diverses de l'État, 20 millions d'emprunts bancaires et 17 millions d'investissements faits par des non-rapatriés grâce aux revenus procurés par la présence des rapatriés.

45 millions de francs ont été consacrés au logement et 30 millions ont servi à l'acquisition de fonds de commerce ou d'exploitations rurales. On a donc assisté à un développement non maîtrisé du nombre des établissements commerciaux qui a été à l'origine de nombreuses liquidations ou disparitions d'où un « gaspillage » certain de capitaux. Mais ce gaspillage avait pour cause essentielle l'insuffisance des emplois proposés aux rapatriés. Ceux d'entre eux qui disposaient de quelques moyens financiers n'avaient pas hésité à effectuer leurs placements dans le secteur tertiaire, où les investissements nécessaires à la création d'emplois sont relativement réduits.

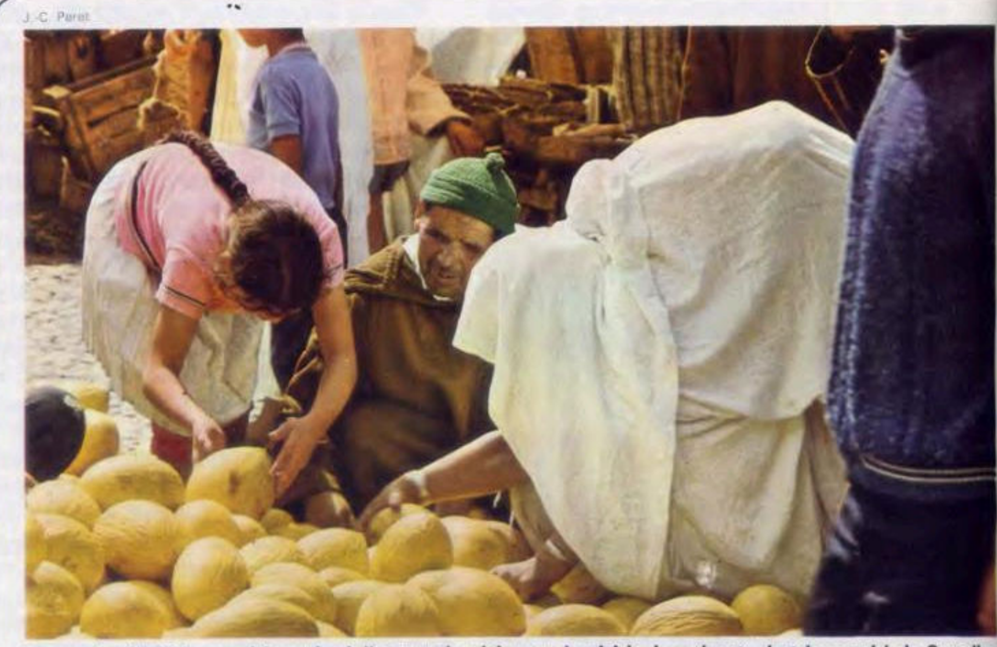


Segonzac/Paris-Match

A cette époque, les rapatriés avaient 20 millions d'emprunts à rembourser. Depuis, on a enregistré une diminution des investissements et des dépenses de consommation, mais à l'heure actuelle, on peut considérer que l'arrivée des rapatriés dans un département pilote comme le Vaucluse a eu un résultat positif pour l'économie régionale puisque 69 % des rapatriés de moins de quarante-cinq ans produisent plus qu'ils ne consomment et que 31 % de plus de quarante-cinq ans produisent moins qu'ils ne consomment.

Mais cet exemple a permis de dégager une leçon et M. Duffaut, maire d'Avignon, placé au cœur même du problème, en a conclu :

« Six ans après l'arrivée en masse de Français chassés de leur terre natale ou d'adoption et qui ont dû abandonner, dans des conditions brutales, leurs biens, leur foyer, leur situation, leurs tombes, pour revenir sur un sol français, je cons-



J.-C. Peret

Le passé, c'était le marché rural, où l'on marchandait pour le plaisir. Le présent, c'est le marché de Sarcelles, où les rapatriés peuvent trouver la harissa au détail, des petits piments verts et la semoule pour le couscous.



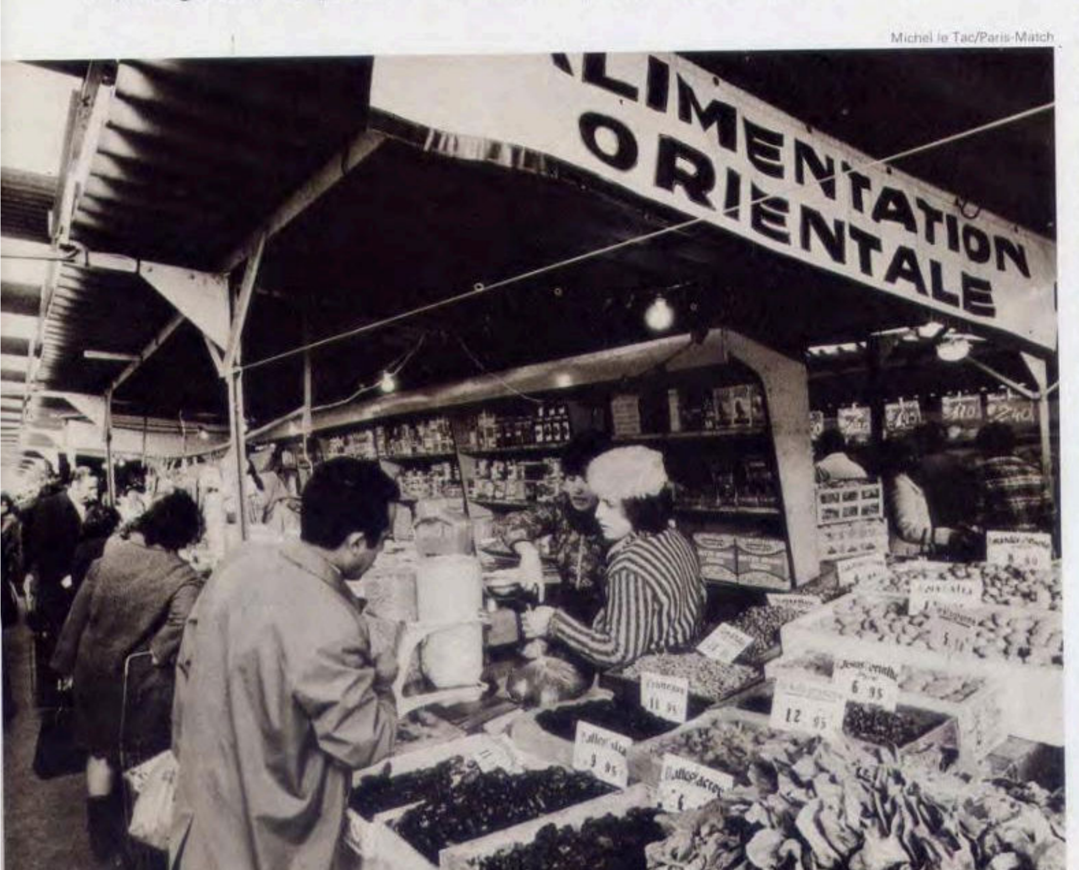
N. Tikhomiroff/Magnum

Ils ont dû abandonner leurs champs, leur maison, tous leurs biens et se mettre à défricher de nouvelles terres. Mais la peur, cette peur qui les prenait au ventre, a disparu. Finis, les travaux agricoles... avec le fusil.

tate que nous avons toujours des problèmes à résoudre. Le gouvernement qui, dans l'esprit de la loi du 26 décembre 1961, avait l'entière responsabilité de l'intégration de nos compatriotes d'Afrique du Nord, n'a pas rempli sa mission. Nous avons accueilli dans le département 15 000 familles de nos compatriotes rapatriés (35 000 personnes), ce qui équivaut à la population d'une ville comme Orange. 80 % d'entre eux sont dans une situation précaire. Or les pouvoirs publics ont « débudgétisé » le problème en substituant la notion de recasement à celle de reclassement, en supprimant le service du logement des rapatriés, en ne réglant pas le problème des retraites, en enlevant aux préfectures toute initiative quant aux solutions à donner. C'est ainsi que les communes se trouvent devant des charges qui incombent normalement à l'État. Or le problème des rapatriés est un problème national et aussi un problème de collectivités locales. »

Lorsqu'en 1956, le 7 mai exactement, j'avais rencontré pour la première fois Remy Fontana, la maison devant laquelle ma voiture venait de s'arrêter sentait la fumée et le tissu brûlé. Dans l'allée bordée de platanes, le sang séché, vernissé par un chaud soleil printanier, dessinait de larges flaques brunes. Le bruit de mon moteur avait fait jaillir des touffes de géraniums trois civils en armes. Nous étions sur les rives de l'oued Tafna, zone calme jusqu'alors. Mais en l'espace d'une seule nuit, entre le dimanche et le lundi, cinquante fermes situées dans le triangle Aïn - Témouchent - Beni - Saf - Aïn - Kial, avaient été simultanément attaquées par des bandes armées du F.L.N. accompagnées d'équipes de saboteurs. En se retirant, les hors-la-loi n'avaient laissé que des ruines, des flammes, des morts.

Michel le Tac/Paris-Match



La tuerie du 7 mai

Le domaine Fontana avait été particulièrement visé. Il donnait du travail à une centaine de familles d'agriculteurs musulmans et il avait son épicerie, sa boulangerie. De leurs propres deniers, M. Fontana et ses associés avaient fait construire une magnifique école qui devait être inaugurée par le sous-préfet une semaine plus tard.

Quand les premiers colons étaient arrivés sur ces terres, il n'y avait, au début du siècle, sur les bords de la Tafna, que des marécages pestilentiels. Le pionnier de l'époque héroïque, le père Fontana — tout le monde l'appelait Pepico — était mort jeune, à cinquante-quatre ans. En ce temps-là, s'il n'y avait pas de fellaghas, il y avait le paludisme qui remplissait les cimetières aussi rapidement qu'une bande de hors-la-loi. Au lendemain de la tuerie du 7 mai, qui avait fait dix morts, les terres à l'entour foisonnaient de vergers, de vignobles et de champs de céréales, mais l'odeur de la mort se mêlait insidieusement aux effluves entêtants et douceâtres des orangers et des citronniers en fleurs.

Dans les jours qui suivirent, les dégâts furent réparés et le domaine s'organisa en autodéfense. En juin 1956, les renforts continuèrent d'arriver en Algérie et le P.C. de la zone opérationnelle de Tlemcen mit de jeunes appelés à la disposition des agriculteurs pour permettre de faire les moissons et, plus tard, les vendanges. Dans les mois qui suivirent, la ferme fut encore harcelée à plusieurs reprises, mais les dispositions avaient été prises pour repousser toute attaque. J'étais revenu pour la dernière fois dans la région en 1961, au cours d'une tournée officielle du délégué général du gouvernement, Jean Morin, et du commandant en chef en Algérie, le général Gambiez. L'officier qui commandait le quartier nous avait montré l'organigramme de l'implantation rebelle : douze fellaghas dont le nom et même le numéro de l'arme étaient connus. Un an plus tard, cependant, l'armée française pliait bagage et « dégageait » du

(Suite page 16)



Les magnifiques paysages de Corse n'ont pu faire oublier aux rapatriés d'Algérie les montagnes austères de Kabylie ou les plages de la côte entre Oran et Constantine.

Somivac

HISTORIA magazine

Supplément au numéro 387

LA GUERRE D'ALGÉRIE

Nos lecteurs écrivent...

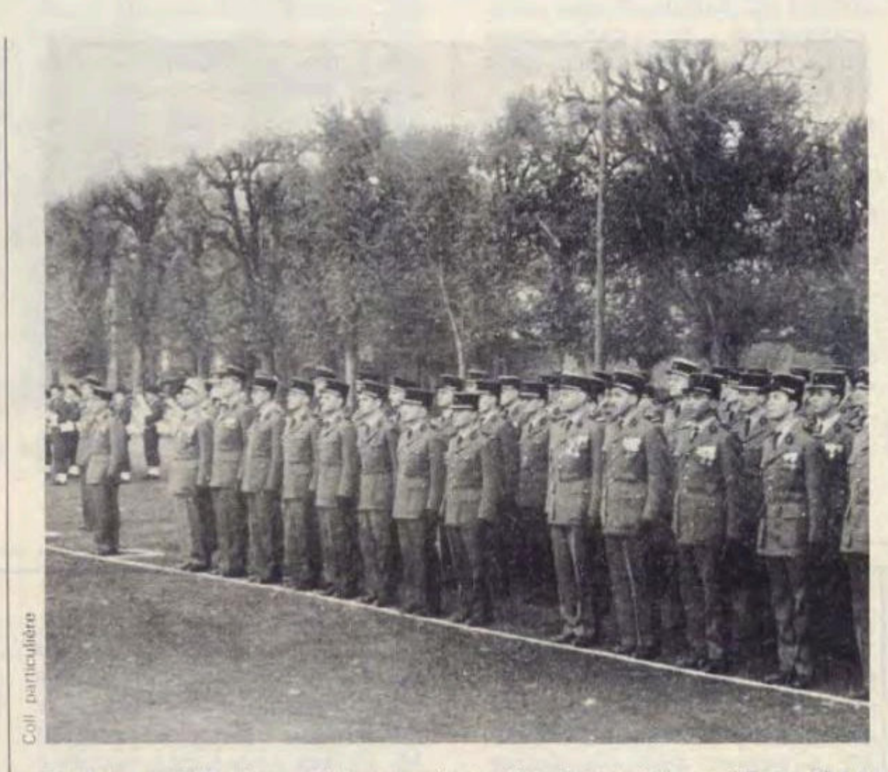
Ce numéro « L'exode des Européens » est émouvant par les articles de Léo Palacio. Aujourd'hui, je lis dans le n° 375 la lettre de M. C. S..., 57360 Amnevillé, où il est question des villages de Duperré, Rouina et non Rouiba, et Saint-Cyprien-des-Attafs. Les pères Py et Chassine, je les ai bien connus. Le père Chassine desservait notre paroisse. Voici ce qu'il nous écrivait peu de temps avant d'être assassiné, le 5 octobre, alors que nous nous étions rendus en France avec la ferme intention de revenir : « Toutes vos maisons sont envahies, les meubles valsent d'un côté et d'autre. C'est dur à votre âge de repartir de zéro. Mais vous avez la liberté. » Ces pères blancs allaient jusque dans les montagnes distribuer aux musulmans nécessiteux la farine et le lait du « Secours catholique » non sans avoir été obligés de demander au préalable un laissez-passer au F.L.N. ! A la même époque, ont disparu la pharmacienne des Attafs et un jeune couple d'agriculteurs et leur bébé. Plusieurs familles ont essayé néanmoins de rester, de s'accrocher, mais elles durent abandonner tant elles étaient menacées.

Les voilà donc, les vraies raisons de l'exode. Commencé à Alger et dans les environs après la journée dramatique du 26 mars, où tant des nôtres furent tués et blessés par des balles françaises, cet exode continua à prendre de l'ampleur parce que nous n'étions pas protégés. L'armée française, encore là, n'avait pas le droit d'intervenir.

Je remercie certains correspondants du courrier qui, étant allés en Algérie, témoignent du travail accompli par les pieds-noirs dans ce pays. J'ajouterai que nous avons toujours vécu en bonne intelligence avec les musulmans qui nous entouraient.

Merci à « Historia Magazine », dont nous n'avons pas manqué un numéro.

Mme B..., 06110 Le Cannet


Coll. particulière

St-Maixent 1958 : douze officiers musulmans désertent et rejoignent, à Tunis, l'A.L.N.

★

Je me décide aujourd'hui à vous envoyer ces quelques lignes pour vous féliciter de cette magnifique collection que constitue *la Guerre d'Algérie*. Comme beaucoup de mon contingent, j'ai fait mon temps complet en Algérie et c'est parfois avec nostalgie qu'entre anciens d'A.F.N. nous évoquons nos souvenirs. J'ai débuté à Fort-de-l'Eau, au C.I.A.B.C.A., le 3 janvier 1962. Ensuite, je fus muté au 8e régiment de spahis à Berhoum. Nous avons souvent changé de village avec ce régiment. J'ai fait Barika, Corneille, Mac-Mahon, Aïn-M'Lila, Oued-Amimine, Constantine, sans oublier Batna. Puis une nouvelle mutation au 1er régiment de spahis Bône-Philippeville. Puis ce fut ma dernière mutation au 29e régiment de dragons à Alma. Que de souvenirs dans tout cela...

Merci pour les magnifiques photos qui, tout au long des ▶

Précisions pour l'Histoire...

pages, nous redonnent un peu de cette chaleur que nous conservons au fond de nous-mêmes. En créant un nouvel album sur les tout derniers moments des Européens d'Algérie, vous ajoutez à cette collection un épisode précieux. J'ai eu 20 ans dans les Aurès et naturellement j'approuve le lecteur D. B..., de Nancy (supplément 373) quand il dit que chacun aimerait retrouver la photo d'un camp, d'un endroit, des écussons et aussi des uniformes de parade et plus particulièrement (je parle pour moi), celui des spahis, riche en couleur.

M. J. R..., 88000 Épinal

★

Quoique j'eusse renoncé au projet de vous demander un rectificatif à propos de l'un de vos derniers numéros de *la Guerre d'Algérie*, l'amabilité dont vous faites preuve pour éviter de froisser la susceptibilité de certains « guerriers » offusqués de la légende qui accompagne leur photo me pousse à réclamer le même privilège.

Je voudrais qu'il fût clairement dit que la légende de la photo de la page 3130 (en haut à droite) dans le numéro 109 est erronée, pour ne pas dire scandaleusement mensongère. Il s'agit du passage : « Pourtant rien ne peut empêcher... 5 juillet. »

Les pauvres Européens demeurés en Algérie, notamment à Oran (théâtre de l'affaire du 5 juillet), souvent à cause du refus des « autorités » françaises d'organiser leur départ, auraient bien voulu, en cette tragique journée, pouvoir livrer des « batailles rangées » aux hordes qui déferlèrent sur eux !

En fait, 5 000 personnes (chiffre généralement retenu), en ville ou dans les environs, furent massacrées d'atroce façon (place de la Bastille : parties de football dont le ballon était la tête des victimes; horrible énucléation d'un officier français, etc.), ou disparurent (le « petit lac » constitua, à cet égard, un charnier idéal).

Le tout se passa, pendant une longue journée, en l'absence de toute intervention des troupes françaises cantonnées sur place mais consignées « pour éviter les incidents ».

Voilà, je crois que tout cela se passe de commentaires.

M. R. B..., 83100 Toulon

★

Mon opinion c'est que, malgré les réalisations, l'intégration des musulmans et un changement de politique économique et sociale, nous aurions quand même perdu l'Algérie. C'était inévitable.

Bien que certains prétendent le contraire, la question raciale, la différence de mœurs et de religion contribuèrent beaucoup à la perte de l'Algérie. Ajoutez à cela qu'une minorité formée et financée par certaines grandes puissances (qui souhaitaient prendre la place de la France) poussait à la révolte en employant

J'HABITAIS PALESTRO

Retraité des P.T.T. depuis 1948, j'ai résidé provisoirement à Alger au boulevard Bru, où j'ai entendu, dans la nuit du 1er novembre 1954, l'explosion de la bombe de l'usine à gaz. Je ne pensais pas à ce moment-là que c'était le début de graves événements. Je l'ai su dans la journée, alors que je venais de décrocher mes œuvres picturales à la Galerie Pasteur où je les avais exposées du 15 au 31 octobre 1954. Ma femme était alors receveuse des P.T.T. à Duzerville dans le Constantinois. Mon exposition étant terminée, j'étais assez inquiet quant à mon retour à Duzerville hésitant à emprunter l'un ou l'autre des deux itinéraires : soit par la Kabylie par Azazga et Yakouren et les gorges de Kerrata, car je désirais m'arrêter à Sétif où j'avais été receveur des P.T.T. de 1933 à 1936, soit par les hauts plateaux par Mansourah et Bordj-bou-Arreridj.

C'est alors que sur les conseils de M. Ferhat Abbas j'empruntai le deuxième itinéraire. Je connaissais particulièrement M. Ferhat Abbas, pharmacien à Sétif, avec lequel j'étais en excellentes relations comme avec les élus et fonctionnaires de la ville en raison de ma qualité de receveur des P.T.T. Je l'avais rencontré rue d'Isly à Alger le 3 novembre et lui avais demandé son avis sur mon itinéraire de retour.

Je dois reconnaître la modération de M. Ferhat Abbas à cette époque, modération dont il ne paraît pas s'être départi pendant la première partie de la guerre d'Algérie.

Ma femme ayant été mutée de Duzerville à Palestro en mars 1955, j'ai pu être témoin de nombreuses manifestations tant de jour que de nuit jusqu'en juillet 1956.

Le jour, passage de patrouilles de gardes civiques dans les rues du village et dont le rôle était de le protéger avec de bien faibles moyens, particulièrement la nuit comme en témoignait leur intervention par des coups de feu sporadiques.

Des renforts bien insuffisants avaient été envoyés à Palestro à la suite de l'attaque, le 7 mars 1956, de six fermes situées aux portes du village; elles avaient été incendiées et leurs occupants, hommes, femmes et enfants, égorgés.

J'avais assisté aux obsèques de certains d'entre eux dont le corps devait être inhumé à Ménerville, passant obligatoirement dans les gorges étroites de Palestro. Ce cortège funèbre avait été l'objet d'une attaque des terroristes en provoquant la chute de blocs sur les dernières voitures du convoi.

Pendant cette nuit mémorable, les fellaghas devaient, après leur regroupement, attaquer le village. Il n'en fut rien

le chantage, le meurtre, les promesses. Il était illusoire de prétendre la paix possible. Les événements concernant le pétrole, l'esprit de revanche du monde arabe prouvent, trop tard, hélas ! qu'il ne fallait pas abandonner les richesses du Sahara et de l'Algérie. L'inconscience et le désaccord des Français en ce qui concerne l'Algérie, ils les payent cher maintenant !

Après les avoir fréquentés plus de deux ans, j'ai très peu d'estime pour les musulmans. Ayant servi dans un régiment où les Algériens ou les originaires d'Algérie étaient en majorité, la vie n'était pas facile. Les seuls qui prenaient à cœur leur travail étaient les harkis ou les musulmans ayant eu des parents massacrés par le F.L.N. Personnellement, je n'ai jamais fait confiance à un musulman question garde, patrouille ; surtout après les deux cas de désertion survenus à la B.C.S.


Coll. particulière

Les autres, restés fidèles à la France, instruiront les commandos de chasse...

Un lecteur parle d'un voyage effectué en Algérie et de l'accueil chaleureux de la part des Algériens. Mais était-ce de la sincérité ou agissaient-ils sur commande ?

Pour conclure, j'aimerais savoir si les âmes sensibles qui parlent au nom de l'amitié franco-algérienne et évoquent le racisme à longueur de journée travaillent, fréquentent et vivent dans des régions à forte densité nord-africaine.

M. H. L..., 68690 Moosch



Votre édition sur la guerre d'Algérie se termine, je ne peux qu'exprimer toutes mes félicitations à l'ensemble de vos colla- ▶

fort heureusement, car la garde civique n'aurait pu y faire face. Mais l'alerte fut chaude, à tel point que la gendarmerie, coupée de toute liaison avec les brigades voisines, avait dû demander au bureau de poste de communiquer avec elles directement de son standard. Ce qui fut fait. Il en fut de même pour les fonctionnaires de la commune mixte auxquels ma femme donna la même autorisation. (Le bordj de la commune mixte comme la gendarmerie, étant situés à la limite est du village, étaient très vulnérables en cette période d'extrême tension.)

Le 14 mai 1956 un colon, M. B..., âgé de 55 ans, était tué en plein village à midi d'une balle dans la tête. Peu d'instants après son fils abattait un indigène. Les obsèques de M. B... eurent lieu au milieu d'une grande affluence alors que les terroristes avaient menacé de venir en masse ; mais une surveillance très étroite des routes par avion les en avait empêchés ; des automitrailleuses ouvraient et fermaient le cortège. Le lendemain, une famille de huit personnes était assassinée.

A la suite de tous ces meurtres, 800 hommes de troupe sont arrivés en renfort le 16 mai.

Véritable atmosphère de guerre, le 19 mai 1956 et jours suivants. On est sans nouvelles d'une patrouille de 20 hommes partie de Beni-Amran dépendant du secteur de Palestro ; 19 cadavres mutilés de militaires étaient découverts dans la nature le lendemain.

Action importante les 24 et 25 mai avec intervention de 5 hélicoptères par encerclement du Bou-Zegza. Du village de Palestro on pouvait voir à l'œil nu l'atterrissage de certains d'entre eux et leur retour à leur base pour l'embarquement de nouvelles patrouilles et leur dépôt sur les contreforts de ce massif visibles du village.

Des renforts plus importants arrivèrent le 10 juin, soit 4 000 hommes du 6ᵉ régiment d'infanterie qui furent passés en revue le 12 juin par leur colonel en présence de l'administrateur principal de la commune mixte avec dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts...

Nous rentrâmes en métropole en juillet 1956 où nous avions décidé depuis plusieurs années de résider pendant notre retraite. Ce qui m'a permis, en qualité de « pied-noir » (étant natif de Philippeville) et sur la demande du maire de la commune où nous nous étions fixés dans le Vaucluse, d'accueillir à partir de 1962 les rapatriés d'Algérie et de les aider au maximum dans la mesure de nos moyens et de ceux mis à notre disposition par le maire de cette commune.

F. B..., 83100 Toulon

La vérité des deux côtés...

... et partageront ensuite avec leurs soldats métropolitains ou musulmans la vie des bons et des mauvais jours...

borateurs (du directeur aux services des ventes) pour l'ardeur apportée à satisfaire tous vos lecteurs qui ont appris par vos textes et illustrations ce que fut la guerre d'Algérie.

Une seule lacune à constater : c'est d'avoir gardé sous silence le travail effectué en Petite Kabylie (à savoir : vallée de la Soummam, Djurdjura, les Portes-de-Fer, Akbou, etc.) par les militaires appartenant au 3e bataillon du 2e régiment d'infanterie coloniale (dont je faisais partie) qui ont dû combattre chaque jour l'armée disciplinée que dirigeait Amirouche dans ce secteur, en laissant sur le terrain les petits camarades.

Pourquoi mes compagnons d'armes n'ont-ils jamais conté leurs aventures dans vos pages réservées aux lecteurs? Sûrement ils se souviennent comme moi, mais à présent, c'est du passé, la page est tournée.

M. B..., 59370 Mons-en-Barœul



Coll. particulière

Abonné à votre revue *la Guerre d'Algérie*, je relis les numéros consacrés plus spécialement à la période allant du 1er octobre 1956 au 1er octobre

J'ÉTAIS SAPEUR-SPÉLÉOLOGUE

Sapeur-mineur, sapeur-pontonnier, génie de l'air. Ce sont là les activités classiques d'une arme d'une importance telle que nulle armée en campagne ne saurait s'en passer, d'une arme qui se modernise au rythme des conflits et qui se doit de s'adapter à toutes les formes de combat.

La guerre d'Algérie découvrit à son tour les sapeurs à travers les combats qu'ils menèrent.

L'Algérie est un terrain idéal pour mener des actions de commandos et l'A.L.N. ne s'en priva jamais. Les monts de Kabylie furent un terrain parfait; truffé de grottes souvent difficilement accessibles, le Djurdjura était un bastion de la rébellion, un gruyère dans lequel les hommes de l'A.L.N. vivaient en troglodytes au nez et à la barbe des forces de l'ordre. Royaume des 6e, 7e et 15e bataillons de chasseurs alpins, cette région devint le point de chute « favori », d'une section très spéciale : le commando de réduction de grottes du 77e bataillon du génie.

C'était une section d'appelés volontaires dans le génie-grottes dont la guerre d'Algérie accoucha. Une spécialité était née à Mirabeau, près de Tizi-Ouzou : les sapeurs-spéléologues.

De tous les coins de France, les appelés vinrent former cette unité. Tous des gars de vingt ans de la même trempe, qui « cassèrent du fell » pendant des mois, au péril de leur vie. Une bande de gaillards liés par une indéfectible amitié et bêtes noires des rebelles cachés dans les grottes du Djurdjura. L'effectif de notre commando-grotte tournait toujours autour d'une vingtaine d'hommes. Deux équipes de huit se relayaient lors des départs-grottes : l'une en opération, la seconde en alerte à la base arrière. Il arriva que nos deux équipes fussent appelées presque simultanément et alors nous volions d'une unité à une autre à la rescousse des crapahuteurs qui avaient bouclé un repaire.

Un soir, notre chef, Martinez le Magnifique, fit irruption pour étouffer dans l'œuf un début de libations. « Il me faut six volontaires, pour une sortie nocturne. Départ à minuit; équipement allégé mais un maximum de munitions. »

On crapahuta sec toute la nuit sous la conduite d'un rallié. Dans la matinée qui suivit, les sept hommes, déguisés sous des djellabas, se retrouvèrent sur une crête au rendez-vous des fellouzes. Une quarantaine d'individus fortement équipés transitaient par là et l'auraient fait impunément sans l'informateur secret de Martinez et de la gendarmerie de Mirabeau.

Quand la compagnie d'intervention du R.I.Ma. du secteur vint dégager le mini-commando, les munitions étaient sur le point de manquer alors qu'une quinzaine de rebelles étaient déjà hors de combat. Mais la « bande à Martinez » était presque encerclée parmi les chênes-lièges. Cette fois encore, les bijoux de famille restèrent dans leurs coffrets...

Le pistolet mitrailleur muni

1958 – période durant laquelle je participai, comme militaire du contingent, rappelé, puis maintenu sur place, aux opérations dites de maintien de l'ordre.

Formé à l'école militaire de Cherchell au contact des réalités quotidiennes (j'aurais aimé trouver dans votre revue une évocation de cette école de cadres), affecté ensuite au 21ᵉ R.I.C. (régiment dépendant de la 7ᵉ D.M.R.), j'ai parcouru et débordé largement toute la Mitidja.

Aussi les articles concernant cette période et cette région me rappellent-ils la vie captivante que j'y ai menée pendant deux ans.

Après avoir connu l'époque difficile 1956-1957, puis vécu l'enthousiasme des communautés le 13 mai 1958, à Alger et dans la Mitidja, et le référendum enfin, j'étais convaincu, en partant, que je n'avais pas perdu mon temps.

Avec le recul, et éclairé par vos articles consacrés à l'histoire politique, je saisis mieux l'enchaînement des événements, mais je conserve toujours l'impression d'avoir manqué à la parole donnée par l'armée à tous ceux qui lui avaient fait confiance.

M. S. G..., 41000 Blois

★

Organisme méconnu de beaucoup de Français, la poste aux armées consiste en premier lieu à transmettre et à distribuer les correspondances privées échangées entre les militaires aux armées et leur famille.

A l'origine, la poste aux armées a été organisée pour préserver en temps de guerre ou de tension internationale grave, le secret des emplacements et des mouvements de troupes en opération. Pour ce faire, les différentes unités, corps de troupes ou services spécifiques ont été dotés d'un numéro de secteur postal, propre à chacun d'eux.

La poste aux armées se compose d'une direction centrale sise à Paris, de directions « géographiques » implantées suivant les besoins de la cause, de bureaux-frontière, chargés d'acheminer le courrier vers les bureaux postaux militaires, eux-mêmes chargés de distribuer les correspondances aux unités dotées d'un secteur postal, par l'intermédiaire d'un vaguemestre militaire.

Pour transporter le courrier, la poste aux armées dispose de tous les moyens possibles : trains, avions civils, avions militaires, hélicoptères; elle a aussi son propre parc automobile; quelquefois le courrier est livré par « dropping ».

Les bureaux postaux militaires, plus connus sous le sigle « B.P.M. », ont été de tout temps bien en cour auprès des militaires qu'ils desservaient : en distribuant lettres, colis, ▶

---

d'une lampe-torche dont le faisceau était réglé sur l'axe de tir, des pains d'explosif lancés à la main et mis en œuvre par des mèches lentes dépassant de 5 mm le détonateur calé avec des brindilles, auxquelles nous mettions le feu avec la braise d'une cigarette, ce furent nos meilleures armes au début. A lui seul, cet exercice exigeait des nerfs d'acier. Un jour, à l'entraînement, un copain fut pulvérisé par le pain de T.N.T. qu'il s'apprêtait à lancer.

Dans l'attaque et la réduction des grottes, la peur nous nouait les tripes. Il fallait ramper sur des dizaines, des centaines de mètres à travers la nuit des boyaux de grotte avec le fusil braqué qui nous attendait à chaque détour. Mais ceux d'en face tremblaient autant, coincés au fond de leur repaire quand ils livraient leur dernier combat. Parfois, nous avions un « PIM », un prisonnier qui nous ouvrait la route des corridors et des salles.

12 juillet 1959. Le 15ᵉ B.C.A., en opération dans le secteur d'Iffira, nous « convia » à sa « garden-party ». Il y avait une importante grotte dans ce coin mais les chasseurs n'avaient pas encore réussi à la localiser avec certitude. Nous voilà transformés encore une fois en varapeurs, mais les chasseurs nous donnent des leçons sur ce terrain; nous progressons à flanc de montagne avec nos sacs de vingt-cinq kilos sur les reins. Je crève de frousse rentrée, hanté par l'idée d'être happé par le précipice, car j'ai le vertige. Heureusement, les hommes coiffés de la « tarte » sont là pour m'épauler.

Ils se chargent tour à tour de mon sac.

Soudain, un sapeur de Miramas tombe en arrêt devant une ouverture silencieuse tout au haut de la barre rocheuse. Est-ce la grotte? Il faut y aller voir.

C'était bien le repaire de la bande de rebelles signalée aux chasseurs par leurs informateurs. Ils y étaient mais faisaient le mort, espérant nous voir poursuivre nos recherches ailleurs.

Nous les affrontâmes pendant deux jours et une nuit. La grotte était immense :

– Un vrai piège à c..., avait remarqué l'un de nous, si ça continue on va se retrouver dans le Constantinois ou se faire couper les claouis.

Nous perdîmes notre « PIM » alors que je le poussais devant moi dans un couloir à plus de cinquante mètres à l'intérieur de la montagne. Quand nous nous heurtâmes au premier bouchon de résistance, le prisonnier ne trouva pas grâce devant ses coreligionnaires, qui l'abattirent au fusil de chasse.

Nous mîmes le paquet; l'explosif chanta au fond de la grotte. Huit rebelles furent mis hors de combat et nous fîmes en plus six prisonniers et récupérâmes tout un arsenal et des documents. Puis coup de théâtre : une seconde grotte nous fut indiquée par un des prisonniers. Rebelote, malgré notre ▶

mandats, la poste aux armées apportait le message des familles.

Hiérarchie dans le corps spécial de la poste aux armées : Inspecteur général, général de brigade - Directeur de 1re classe, colonel - Directeur de 2e classe, lieutenant-colonel - Chef de section de 1re classe, commandant - Chef de section de 2e classe, capitaine - Sous-chef de section de 1re classe, lieutenant - Sous-chef de section de 2e classe, sous-lieutenant - Secrétaire des postes de 1re classe, adjudant-chef - Secrétaire des postes de 2e classe, adjudant - Conducteur manipulant de 1re classe, sergent-chef - Conducteur manipulant de 2e classe, sergent - Gardien de bureau de 1re classe, caporal - Gardien de bureau de 2e classe, soldat.

La poste aux armées achemine et distribue aussi le courrier officiel militaire. En Algérie aussi elle a payé aux événements son tribut de morts et de blessés.

M. N. B...



Coll. particulière

Ayant vécu cinquante-trois ans à Alger jusqu'à l'heure de mon départ en 1961, c'est avec stupeur que je vois dans votre n° 373 spécial, page 7, la photo d'Alger inversée.

Pour preuve, le bâtiment du Gouvernement d'Algérie se

J'ÉTAIS SAPEUR-SPÉLÉOLOGUE *(suite)*

fatigue attisée par la tension nerveuse.

Ce fut plus facile. Les occupants de cette dernière grotte se rendirent dès les premières escarmouches, avertis par un de nos prisonniers sur leur sort en cas de résistance. Treize nouveaux prisonniers vinrent se joindre aux six de la première grotte.

Avant de regagner Iffira, nous fîmes sauter la grotte principale avec plusieurs centaines de kilos d'explosifs amenés par hélicoptère.

Ceux qui ont fait connaissance avec la Kabylie ne pourront qu'abonder dans mon sens ; un pays de grottes à vous en faire attraper des indigestions. Sans parler des innombrables caches aménagées dans lesquelles le danger n'était pas moindre. Dans l'une d'elles nous trouvâmes une valise contenant 1 600 000 francs et il nous fallut jouer les croque-morts ; les défenseurs avaient péri dans la cache, carbonisés par le feu provoqué par les W.P. 77 que les paras du 3e R.C.P. avaient propulsés dans le trou.

Entre-temps l'opération « Jumelles » déferla sur la Kabylie et sur la wilaya 3, qui devint le rendez-vous des troupes opérationnelles. Un appel urgent catapulta le commando du génie dans la région du col de Tirourda, en pleine montagne sauvage. Si sauvage que nous y trouvâmes des singes nullement affolés par notre présence.

Les paras du 1er R.E.P. avaient mis la main sur un gros morceau, la katiba du secteur. Une *Alouette* en maraude s'était fait allumer presque à bout portant et ne dut son salut qu'à l'adresse du pilote et à la maniabilité du « ventilo ». Aussitôt, les sticks du R.E.P. se portèrent sur les lieux et bouclèrent le coin. Un essai d'assaut se solda par de la casse et le commando du génie eut le privilège de réduire ce nid de rebelles.

La grotte était perchée à la verticale d'une muraille vertigineuse.

Appuyés par les légionnaires, nous pûmes pénétrer dans la grotte. A huit, sans « PIM » mais grâce à nos masques à gaz, nous nous rendîmes maîtres des lieux. Les pots de gaz de cinq kilos firent des ravages parmi les défenseurs. Soixante-six rebelles se rendirent au milieu des cris, des ordres, des coups de feu, des nuages de gaz qui interdisaient à la légion de nous prêter main-forte.

Avec la fin du conflit franco-algérien, le commando-grottes du génie a vécu. Les souvenirs déchirants parfois, les bons souvenirs d'autrefois, tous sont restés sur la terre algérienne. Ce sont pourtant les souvenirs de nos vingt ans, de notre jeunesse, d'une période, au cours de laquelle la mort n'aurait pas dû prendre certains d'entre nous. Nous avions lutté pour une cause que nous estimions juste, pour une Algérie que nous voulions conserver française mais aujourd'hui la question reste toujours posée : pour quoi et pour qui avions-nous voulu jouer aux héros ?

M. R. C...

... ou participeront aux dures opérations menées sur toute l'étendue du territoire algérien par les commandos.

trouvait, ainsi que la salle Pierre-Bordes, à la droite des escaliers du Forum, en les montant.

De même, la grande poste est à droite du plateau des Glières.

Vous serez aimable de rectifier et de représenter cette photo (magnifique, les maisons ayant été reblanchies) à sa vraie place dans un de vos prochains hebdomadaires spéciaux.

D'autre part, à la page 4 de ce même numéro, vous situez le *Kairouan* à quai. Grosse erreur, il s'agit du *Ville-de-Marseille* ou du *Ville-de-Tunis* à la silhouette identique amarré au quai de la Compagnie générale transatlantique (la « Transat » en langage pied-noir).

Le bateau au second plan, à la cheminée rouge et noir, est le *Ville-d'Oran* amarré au poste de la Compagnie de navigation mixte.

M. R. G..., 65000 Tarbes

[*N.D.L.R. - Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous excuser de cette erreur de montage et d'identification.*]

★

Permettez-moi de vous dire que je regrette très sincèrement de voir arriver la fin d'un ouvrage incomparable, totalement objectif, et superbement illustré.

Né à Saïda, arrondissement de Mascara (province d'Oran), le 24 avril 1888, dans une quatrième génération de ma famille originaire des Pyrénées françaises, j'aurais voulu trouver dans vos fascicules des images de cette région dont les fermes et les villages rappellent trois régions de France : l'Alsace, la Provence et le Roussillon.

J'ai remarqué aussi l'absence des grandes réalisations des Français d'Algérie : six fois la France comme superficie avec des chemins de fer (5 000 kilomètres), des routes (4 000 km), des ports, des barrages. Nous n'étions qu'un petit million de travailleurs manuels et intellectuels, aucune aide de la mère patrie, en dehors de l'entretien d'une administration aux ordres de Paris et du 19e corps d'armée. Je suis en droit de réfuter les remarques de Germaine Tillion sur la sous-administration et l'état misérable des crêtes aurésiennes. Qu'a-t-on fait en France sur les pitons des Alpes, des Cévennes et des Pyrénées? Et les marais de Camargue? Dans l'Algérie de papa, en mai-juin-juillet 1919, après avoir déposé sac et flingot (armée d'Afrique 14-18), j'ai construit avec des ouvriers marocains et des sahariens gouraris 25 km de voie ferrée, sous une température de 70 °C, de Colomb-Béchar à Kenadsa.

M. E. I..., 06000 Nice

★

Suite à votre lettre du 21 janvier 1974, je vous donne quelques renseignements de mon unité, la « batterie armes spéciales » du 411e R.A.A.

Comme tous les militaires de mon âge, j'ai effectué un séjour en Algérie. Après quatre mois d'instruction, au 610e G.E.I.A.S. (groupe d'expérimentation et d'instruction des armes spéciales), à Bourges, j'ai rejoint la batterie « armes spéciales » du 411e R.A.A., stationnée à Sidi-Ferruch.

Quel était le rôle de cette batterie dans la guerre d'Algérie ?

Réduire et gazer les grottes.

Chaque section était commandée par un sous-lieutenant appelé, un maréchal des logis-chef adjoint et le reste de l'effectif, tous des appelés non volontaires.

Notre équipement était le suivant pour une équipe de huit hommes : 6 P.M., 1 lance-grenades, 1 P.A. et une carabine à infrarouge, des masques à gaz, des gants, des bottes et des tenues caoutchoutées, des pots de gaz de 5 kg, des grenades à gaz.

Dès que des rebelles étaient localisés dans une grotte ou d'anciennes mines, il était fait appel à une de nos sections. Dès notre arrivée, nous cherchions à nous emparer de l'entrée de la grotte au lance-roquettes (roquettes à gaz et explosives). Ensuite, nous progressions jusqu'au contact des rebelles ; on leur criait de se rendre ; s'ils refusaient, nous utilisions alors les gaz en utilisant une soufflerie construite par un gars de la batterie. Cette soufflerie était composée d'un ventilateur, d'un pot de combustion et de tuyaux, le ventilateur était entraîné par un moteur à essence. Une fois gazés, nous attendions leur sortie ou leur mort pour fouiller et récupérer armes et documents. Pendant notre intervention dans les grottes, nous étions protégés par les unités qui avaient demandé notre concours.

M. J. G..., 25190 St-Hippolyte

★

Bien qu'étant un fidèle lecteur de votre magazine, je n'ai jamais eu la volonté de vous écrire, mais, à la lecture de vos derniers numéros spéciaux et surtout d'un supplément au n° 377, je n'ai pu retenir ma plume. Etant né moi-même en Algérie (Oran) et y ayant demeuré jusqu'à l'âge de quinze ans, je me sens aujourd'hui de plus en plus « pied-noir » à part entière. Toutes les réflexions qui ont découlé de vos recherches m'ont appris une chose certaine : les Algériens ou travailleurs immigrés sont toujours « colonisés », mais cette fois, au nom de l'égalité et de la fraternité. J'espère que mes écrits ne seront pas pris dans un contexte politique, cette politique que j'ai dénigrée le jour de septembre 1962 où j'ai quitté pour survivre cette terre où j'étais né.

Néanmoins, je tiens à vous remercier pour avoir osé tourner une page assez trouble de notre histoire.

M. R. C...,
94380 Bonneuil-sur-Marne

(A suivre.)

Le directeur de la publication : Maurice DUMONCEL – Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris-19ᵉ - D.L. C



le boulanger-pâtissier de Carnoux n'a jamais oublié la recette de


Charly Drigues, ancien chauffeur de taxi, aujourd'hui patron d'un restaurant à Paris : « Charly de Bab-el-Oued ».



Roger Holeindre, ancien patron du « Français » à Tébessa, propriétaire aujourd'hui du « Bivouac du Grognard ».


Eux sont restés en Algérie. Petits retraités ou petits artisans, beaucoup vivent dans des conditions très précaires.

(Suite de la page 13)

bled. Une semaine après, la famille Fontana, prévenue par des travailleurs arabes du domaine, allait s'embarquer à Oran, laissant derrière elle le fruit du travail de deux générations.

Remy Fontana devait se retrouver avec les siens sur les bords du Rhône tout près d'Avignon. Il avait pu emporter quelques dizaines de milliers de francs, mais tout son matériel agricole était resté là-bas, dans sa ferme, considérée par les autorités algériennes comme « bien vacant ».

— J'eus vite fait le tour des agences immobilières, devait-il me confier lorsque je le rencontrai en 1966. Il m'aurait fallu multiplier par cinq mes disponibilités financières pour acheter une petite propriété de quelques hectares. Alors j'ai pensé au « vieux » qui nous avait montré le chemin du courage. Il était arrivé en Algérie, venant de la province d'Alicante, ne parlant ni français ni arabe, sachant tout juste tailler la vigne et semer le blé. De plus, il n'avait pas un maravédis en poche. J'ai considéré que j'étais un privilégié par rapport à lui. Alors, je me suis rendu acquéreur d'un terrain dont personne ne voulait dans la région, parce qu'il n'y avait que du calcaire et de la garrigue. »

Dindes et abricotiers

Sur ce calcaire et dans cette garrigue, Remy Fontana commença par installer un modeste bâtiment en préfabriqué pour abriter la famille. En attendant le prêt qu'il avait sollicité pour avoir du matériel agricole, il loua un bulldozer, acheta de la dynamite, mania lui-même l'engin et la barre à mine pour pouvoir « faire péter la poudre » et réussit à arracher la croûte calcaire qui recouvrait une bonne terre.

Restait à résoudre le problème de l'eau. Remy, en Algérie, s'était fait une réputation méritée de sourcier. Il prit la baguette, déambula du nord au sud, de l'est à l'ouest, et fit forer un puits. Il n'en sortit qu'une petite flaque vite épuisée en une semaine. Il ne se découragea pas et creusa quelques mètres plus loin. Il tomba sur une poche qui devait suffire amplement aux besoins de la ferme et du potager. D'autres prospections devaient, par la suite, lui permettre de faire naître une plantation de pêchers et d'abricotiers. En une dizaine d'années, Fontana a mis sur pied une entreprise agricole citée en exemple dans toute la région. Sa femme s'est lancée dans l'élevage des dindes et des pintades. Lorsqu'on leur parle du pays perdu, ils ne répondent jamais. Ils montrent seulement un petit cadre d'acajou accroché au mur de leur salle à manger, où l'on peut lire un extrait du beau livre de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine :*

« Nous avons apporté d'outre-mer nos prières et nos chansons. Nous avons apporté dans nos poitrines le cœur des hommes de notre pays vaillant et vif. De nous-mêmes et de nos destinées nous n'avons compris que ce devoir-là : persister, nous maintenir. Nous sommes d'une race qui ne sait pas mourir. Nous sommes un témoignage. »

Persister... Se maintenir... Rester un témoignage... Ce sont peut-être les mêmes mobiles qui ont incité une poignée de pieds-noirs à tenter une expérience qui risquait fort de les enfermer dans un « ghetto » mais qui semble avoir finalement réussi. Depuis, Carnoux-en-Provence est devenu la cité de l'espoir et du courage.

Carnoux, « ville-jardin »

A une vingtaine de kilomètres de Marseille, qui était au début la seule ville du Midi à offrir des possibilités de reconversion et, plus tard, de logement, s'est édifiée une petite cité-satellite. Sous un ciel remarquablement bleu, implantée à trois cents mètres d'altitude dans un vallon calcaire qui aurait pu être découpé dans une tranche géologique des coteaux de Mascara, a surgi une modeste ville dont les premiers habitants furent, à l'origine, des retraités du Maroc groupés autour d'un personnage au nom prédestiné : il s'appelait Prophète.

Le lotissement fut enregistré au cadastre le 4 août 1958 par la Coopérative immobilière française constituée un an auparavant à Casablanca. Bientôt, de coquettes maisons se dressèrent sur 315 hectares de terrains viabilisés, entre Aubagne et Cassis, sur les contreforts orientaux du camp de Carpiagne. Ce n'était au départ qu'un village de vacances, mais, dès l'exode de 1962, les rapatriés d'Algérie louèrent quelques-unes des villas et une soixantaine d'appartements en copropriété de « Résidence I ». A cette époque, un logement du type F. 5 entouré de 500 m² de terrain ne coûtait que 45 000 francs. Aussi ceux qui disposaient d'un petit capital purent-ils le consacrer à la construction en bénéficiant d'un prêt de l'État. Les installations artisanales et industrielles n'allaient pas tarder à suivre.

En 1966, Carnoux, lieu-dit de la commune de Roquefort-la-Bédoule, comptait 1 360 habitants. Le 26 août de cette même année, un décret du ministère de l'Intérieur élevait Carnoux-en-Provence au rang de commune rattachée au canton de La Ciotat et l'administration en était confiée à une délégation spéciale. A la fin de l'année, la cité élisait son premier conseil municipal, qui se donnait pour maire M. Pierre Maret.

Le touriste qui traverse cette région par la Nationale 559, reliant Aubagne à Cassis et à La Ciotat, et qui a le courage de

délicieuses "mounas"

s'engager sur l'ancien chemin des diligences, devenu chemin vicinal, ne peut manquer de découvrir en Carnoux une ville qui n'est pas comme celles qu'il a pu apercevoir tout au long de sa route des vacances. Ici, pas d'église romane du XIIe siècle, pas de ruelles tortueuses pavées de galets de rivière, pas de vieux marché aux poutres antiques. Le pittoresque y perd, bien sûr, mais les Carnusiens sont fiers de leur cité aux rues tracées au cordeau et bien asphaltées, de leurs ensembles immobiliers aux lignes nettes, entourés de villas coiffées de tuiles romaines et de leur « Transat Motel Club » de quarante chambres et vingt-six studios.

A Carnoux nous sommes dans le Midi et la rue principale, c'est le mail, artère vivante bordée d'immeubles à trois ou quatre étages avec de coquets magasins. Les Carnusiens sont restés fidèles aux traditions de « là-bas » et vous trouverez pour Pâques, à la boulangerie-pâtisserie, de délicieuses *mounas* (grosses brioches espagnoles). Les cafés offrent aux consommateurs des *kémias* (amuse-gueule) variés : *tramousses* (graines de lupin trempées à la saumure); *toraïcos* ou *biblis* (pois chiches grillés); des fèves bouillies parfumées au cumin; des olives cassées aromatisées au fenouil; des escargots sauce piquante. Les charcutiers vendent de la *boutifare* (boudin à la viande), de la *longanisse* et de la *soubressade* (saucisses relevées au piment rouge) et des *merguez*. Au centre d'achat, les ménagères trouvent du couscous, des boîtes de *frita* et de *tchatchouka* comme chez le Djerbien de Tunis ou le Mozabite d'Alger.

Carnoux, par sa vocation initiale, n'aurait pu être qu'une « cité-dortoir ». Mais la volonté de ses habitants en a fait une « ville-jardin », devenue « un prolongement du paradis perdu ». C'est aujourd'hui une cellule communale « bien de chez nous », avec son syndicat d'initiative, ses associations culturelles, sportives, religieuses, d'anciens combattants, de parents d'élèves et son comité des fêtes. On y discute tout autant que dans n'importe quelle cité du Midi, on n'est pas toujours d'accord sur la solution des problèmes posés, que ce soit l'agrandissement du cimetière ou le tracé des égouts mais, ici, chacun sait s'effacer devant l'intérêt général. Il faut aller de l'avant et se faire connaître; aussi, la municipalité n'hésita pas, un beau jour d'été, à inviter trois cents touristes installés à Bandol pour leur offrir le « pot de l'amitié ».

Les noms des rues chantent le « pays ». L'armée d'Afrique est représentée par les maréchaux Franchet d'Espérey, Lyautey, Juin, de Lattre de Tassigny, Leclerc de Hauteclocque; l'Église par saint Augustin, Lavigerie et le P. de Foucauld, mais les savants, les écrivains, les poètes dont les pieds-noirs sont fiers n'ont pas été oubliés. Et la petite église, a été dédiée, bien sûr, à Notre-Dame d'Afrique. **H**

Léo PALACIO



Atelier 2

Le mémorial du Souvenir, érigé dans le cimetière d'Aix-en-Provence, longue dalle taillée dans la pierre de Rognes.

Cournière/Paris-Match



Henri Cartier Bresson



A gauche : Michel Faure, promoteur immobilier à Alger. Il s'est converti au prêt-à-porter en passant par Saint-Tropez, où il a ouvert une première boutique. Aujourd'hui, sous la griffe Mic-Mac, il exporte ses modèles dans le monde entier et son chiffre d'affaires est évalué à 15 millions par an. **A droite :** Marseille. Une atmosphère animée et colorée qui rappelle les villes algériennes.



Les vignes et les oliviers sont parfaitement entretenus, mais le château a souffert du pillage des maquisards...

Garofalo/Paris-Match



...qui n'ont rien épargné. Faute d'argent, la belle demeure...

Garofalo/Paris-Match



... mutilée, n'a pas encore pu être remise en état.

Garofalo/Paris-Match

CORSE :

◀ Le propriétaire de ce magnifique château, dont l'aïeul était arrivé en Algérie dans la fournée des « quarante-huitards », a dû, lui aussi, s'exiler, et le domaine, devenu propriété collective, est géré aujourd'hui par un jeune révolutionnaire sorti d'un institut agronomique.

A QUELQUE 300 kilomètres au sud de la Provence, au cœur de cette Méditerranée, patrie commune de tous les peuples de la mer, d'autres pionniers, attirés par l'azur du ciel, la beauté sauvage du terroir et le désir de créer de nouveaux foyers prenaient pied sur le sol de la Corse. Ces rapatriés d'Algérie constituent aujourd'hui le dixième de la population insulaire.

Avec l'arrivée des pieds-noirs on a pu assister à un phénomène de repeuplement d'une île que son isolement vouait à l'asphyxie. Une lente mais inexorable hémorragie avait vidé la Corse de la moitié de sa population entre 1871 (début de la IIIe République) et 1958 (début de la Ve). Ce pays pauvre, travaillant en économie fermée et familiale et vivant essentiellement de l'agriculture et de l'élevage, est durement pénalisé par son insularité qui grève de lourdes charges de transport tout produit importé, malgré les franchises accordées à certaines matières. Les mêmes charges injustes pèsent sur les exportations, d'où impossibilité de vendre à des prix compétitifs. Une personnalité corse n'a-t-elle pas dit que « seule l'exportation de l'intelligence de ses fils n'a jamais rien coûté à l'île de Beauté » ? Rappelons qu'en 1836 la Corse comptait 322 000 habitants. En 1860, ce chiffre était tombé à 260 000 pour atteindre 219 000 en 1900, 200 000 en 1946 et 167 000 en 1957. Il est aujourd'hui remonté à 200 000 habitants.

A l'arrivée des premiers pieds-noirs, en 1958, après l'indépendance de la Tunisie et du Maroc — la plupart d'entre eux étaient d'ailleurs d'origine corse car les insulaires ont toujours été très nombreux dans les administrations des territoires d'outre-mer — et sitôt passée la vague d'enthousiasme du 13 Mai (le mouvement parti d'Alger avait vite gagné Ajaccio *qui* n'oubliait pas qu'elle avait été la première ville française libérée par l'armée d'Afrique en septembre 1943), des tracts commencèrent à circuler, déclarant la guerre aux « étrangers ». Car, pour les Corses, sont étrangers tous ceux qui n'ont pas vu le jour entre la péninsule de Bastia et les bouches du Bonifacio, par conséquent aussi bien les Français du « continent » que ceux venus d'outre-mer. Mais M. Serafini, maire d'Ajaccio, prit vite l'affaire en main et, dès que s'amorça le grand exode, il s'engagea à attribuer la moitié des H.L.M. en cours de construction aux compatriotes rapatriés. Le conseil général dans son unanimité appuya d'ailleurs l'engagement du maire.

Dans la plaine de Ghisonaccia

Les élus corses, il faut leur rendre cet hommage, avaient vu juste en prévoyant l'élan que les rapatriés allaient donner à l'économie régionale. L'un d'eux l'a qualifié de « miracle heureux », rappelant que sans l'arrivée des pieds-noirs, la population de l'île serait tombée à 100 000 habitants.

L'ensemble des rapatriés a investi dans leur département d'accueil, entre 1958 et 1967, 40 milliards d'anciens francs. Les investissements se sont surtout portés dans la plaine de Ghisonaccia devenue, grâce aux nouvelles plantations, une véritable Californie. La vigne et les orangers poussent maintenant à douze kilomètres de Bastia dans ce que les gens du pays appelaient jusque-là « les terres mortes ». Même le désert des Agriates est en voie d'exploitation. Le défrichage intensif et l'irrigation ont transformé ces sols pauvres en terrains fertiles où la vigne arrive à donner, bon an mal an, quatre-vingts hectolitres à l'hectare. La réussite eut une telle portée que les derniers lopins de ces « terres froides » ont été par la suite achetés par des Corses.

Cet effort a été soutenu, dès le début, par la Société d'économie mixte pour la mise en valeur agricole de la Corse qui, dès 1961, et sur l'ordre du ministère des Rapatriés, mit 30 millions à la disposition des pieds-noirs qui s'étaient fait inscrire sur les listes d'attribution. C'est alors que les insulaires qui, jusque-là, n'avaient que très peu sollicité la SOMIVAC, élevèrent

COEXISTENCE DIFFICILE



Les anciens propriétaires, les Périn. En Corse, ils ont racheté des terres. Parmi leurs ouvriers, des Algériens de leur ancien domaine qui sont venus travailler avec eux.

de véhémentes protestations. « On nous abandonne! » clamèrent-ils dans des réunions publiques. Quelques charges de plastic explosèrent même dans des fermes habitées par des rapatriés.

Mais ces incidents locaux, qui étaient le fait de quelques excités, ne firent jamais se dresser l'unanimité de la population contre les « étrangers ». Bien au contraire, les caisses locales agricoles ouvrirent tout grands leurs tiroirs-caisses à ceux qui sollicitèrent leur aide. La plus empressée fut celle de Bastia qui n'avait cependant pas oublié que l'agriculture locale l'avait, quarante-cinq ans auparavant, conduite au bord de la faillite. Et les affaires traitant de vente et d'achat de terrains furent tellement florissantes que la conservation des hypothèques de Bastia, qui jusque-là faisait figure de « lanterne rouge » de toutes celles de France et de Navarre, arriva à se classer très honorablement après celle d'Orange grâce au nombre des transactions qu'elle avait enregistrées.

Selon les statistiques établies par la SOMIVAC, les terres improductives du pays représentaient, en 1931, 20,7 % de la surface des sols. Le pourcentage est monté à 43,9 % en 1948 pour atteindre 45 % avant l'arrivée des rapatriés. Corollairement, les terres labourables représentaient 37,5 % en 1913 et 8 % en 1948. En 1958, le reste des terres se répartissaient ainsi : 1 % pour la vigne, 21 % pour les cultures maraîchères, fruitières et potagères, 23 % pour les herbages, 51 % pour le maquis, les bois et la forêt.

Cependant, l'extension de la récente prospérité agricole risquait de se trouver limitée par le système d'économie autarcique du département. A plusieurs reprises les récoltes de fruits dépassèrent de beaucoup les possibilités d'absorption de la consommation locale. Il fallut donc envisager la création d'une industrie de transformation des fruits et légumes, le problème ne se posant pas pour le vin corse, qui remplace avantageusement, sur le marché métropolitain, les vins de coupage algériens.

D'autre part, le système de l'exploitation « coopérative » a donné d'excellents résultats. Le meilleur exemple en a été donné par la famille Fernandez venue des riches plaines algériennes de la région de Perregaux pour s'établir près de Ghisonaccia, sur un millier d'hectares de terres « démaquisées » achetées à l'ancien armateur algérois Schiaffino.

La famille Fernandez se compose d'une ▶

à l'origine de la fortune de la clémentine, l'ingéniosité d'un vieux moin



Dupaquier/Atlas photo



Deutsch/Paris-Match

Ci-dessus : le laboureur corse traditionnel. *Ci-contre :* des pieds-noirs à l'ouvrage : mécanisation et technique de pointe. Les rapatriés, grâce aux prêts qui leur ont été consentis, ont acheté de nombreuses terres en Corse – d'où des frictions avec les insulaires, qui parleront de « colonisation ». Des tracts même circuleront, invitant à faire la « guerre aux étrangers ». Un certain nombre d'agriculteurs corses, toutefois, prendront conscience, devant l'œuvre entreprise par les pieds-noirs et leur réussite, des perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui devant eux.



Deutsch/Paris-Match

cinquantaine de personnes, toutes associées et installées sur dix-sept parcelles groupées autour d'une cave coopérative dont la capacité est de 60 000 hectolitres. Le vin de cette cave est commercialisé en France par la Société Damoy. Du vin qui titre de 13 à 14 degrés avec l'appellation contrôlée « Rosé de Corse ». La vigne a été rendue plus robuste grâce à un procédé de greffe dit « à la majorquine » que les Espagnols des Baléares avaient amené avec eux en Algérie, où il avait fait ses preuves. C'est ainsi que la Corse qui, jusque-là, était un département importateur de vin, est, depuis, passée au rang d'exportateur.

Il en est de même pour les agrumes. La superficie des plantations d'orangers, de mandariniers et de citronniers a dépassé les dix mille hectares. Quant aux autres arbres fruitiers leur production atteint deux cent mille tonnes.

L'un de ces agrumiculteurs n'a pas oublié que la délicieuse clémentine est un fruit « pied-noir ». Son créateur fut, au siècle dernier, le P. Clément, qui était moine d'un couvent dans le ravin de la Vierge, à Misserghin, tout près d'Oran. Le religieux, qui se passionnait pour la botanique, s'amusa un jour à enter un greffon de mandarinier sur un oranger amer. Il obtint un fruit délicieux, sans pépins, plus sucré que la mandarine et aussi plus robuste. Notre agrumiculteur rapatrié renouvela l'expérience du P. Clément mais à une échelle gigantesque puisqu'il réussit à transformer 750 hectares de maquis en plantation modèle. Il est vrai que, quarante ans plus tôt, il avait appris son métier dans les marécages et les garrigues de Boufarik.

Tous ces miracles n'ont été possibles qu'avec l'aide de la technique la plus moderne s'ajoutant au courage des défricheurs. Venant d'un pays où l'eau et la sécheresse, par leur excès ou leur irrégularité, peuvent devenir les pires ennemis (les

botaniste de l'Oranais ...

Un peu partout, les rapatriés se sont regroupés en ▶ associations et chaque année, des congrès réunissent des milliers d'adhérents à Lyon, Toulouse, Marseille, Nice. Chaque réunion est une occasion pour rappeler au gouvernement les promesses qui furent faites...



J.-C. Sauer/Paris-Match

pluies torrentielles arrachent les terres arables et les entraînent sans profit dans le lit des oueds, provoquant alors de dangereuses inondations, tandis que les petites pluies tardives sont à l'origine des maladies cryptogamiques dévastant les céréales et les vignobles), les pieds-noirs savaient l'importance d'une hydraulique rationnelle.

Dans chacun des lots de trente à quarante hectares loués à bail pour trente ou quarante ans aux agriculteurs corses ou rapatriés, différentes méthodes d'exploitation furent tentées. Ici, les « terres froides » avaient besoin d'être amendées; là, les terres arides avaient besoin d'irrigation. La SOMIVAC assura l'aménagement des terres, la fourniture du matériel d'irrigation et la construction des bâtiments. Le tout remboursable en trente ans. Une prise d'eau branchée sur la rivière Orbo, est venue alimenter une réserve de trois millions cinq cent mille mètres cubes, tandis qu'une digue près de Peri retient la même quantité d'eau, ce qui a permis l'irrigation de mille cinq cents nouveaux hectares de cultures.

En système autarcique

En février 1967, sur 5 660 chefs de famille rapatriés, trois cent cinquante seulement avaient été reclassés dans l'agriculture. On comprend mal alors les réactions de certains insulaires qui ont parlé de la « colonisation » de la Corse par les pieds-noirs. La SOMIVAC a d'ailleurs fait justice de ces accusations. Cet organisme est dirigé par un conseil d'administration où sont représentés la Caisse des dépôts et consignations, la Société centrale pour l'équipement du territoire, le conseil général du département, les chambres de commerce de Bastia, Corte, Balagne et Ajaccio-Sartène, la chambre départementale d'agriculture, le Groupement d'initiatives privées pour le développement de la Corse, la Banque industrielle de financement et de crédit ainsi que différents organismes privés. Elle est en outre placée sous le contrôle de l'État représenté par un commissaire du gouvernement. Un tel rassemblement de compétences régionales et nationales ne saurait favoriser les arrivants au détriment des autochtones.

Les opérations de la SOMIVAC sont de deux sortes : création de lots agricoles modernes, intervention sur les propriétés privées. En ce qui concerne les lotissements, les rapatriés ont bénéficié, à partir de 1963, grâce à des crédits spéciaux, de l'attribution de trente et un lots : sept à Mignataja, deux à Ghisonaccia n° 2, vingt et un à Linguizetta et un dans la région de Saint-Florent. Dix-sept autres ont été tracés à Ghisonaccia n° 2 sur les crédits de la SOMIVAC prévus pour les grands aménagements régionaux et sur lesquels, dès 1959, furent installés les premiers agriculteurs rapatriés d'Afrique du Nord.

Ces derniers, qui arrivaient de Tunisie et du Maroc, purent choisir des lots de vingt-cinq à quarante hectares disposant d'un système d'irrigation à pression, d'une maison d'habitation, d'un hangar et d'un logement pour les ouvriers agricoles. En 1964, à la demande de François Missoffe, ministre des Rapatriés, une expérience fut tentée sur le périmètre de Calenzana. Onze agriculteurs de Tefeschoun (Algérie) se virent attribuer des parcelles de vingt hectares non équipées, non irriguées et vouées à la viticulture, qui devaient être gérées sur une base coopérative.

M. Battisti défend les « sinistrés de la décolonisation ».


P. Domenech

Quant aux interventions sur propriétés privées, elles ont été réalisées par la SOMIVAC au bénéfice de cinquante-deux chefs de famille rapatriés, qui ont acheté ou loué leurs terres. En résumé, sur quatre-vingt-onze lots attribués, cinquante-neuf sont exploités par des pieds-noirs et trente-deux par des Corses, tandis que les interventions sur propriétés privées ont profité à cinquante-deux cultivateurs rapatriés et à cent dix cultivateurs corses.

Si les rapatriés d'Algérie ne sont pas les seuls promoteurs du redressement économique de la Corse, il est indéniable qu'ils ont joué un rôle de stimulant. Il y a quelques dizaines d'années, les insulaires — les chiffres que nous avons donnés plus haut sont éloquents — vivaient en système autarcique absolu. Ils se contentaient de leur production agricole et artisanale, mais cet équilibre fragile a été rompu au lendemain de la première guerre mondiale par l'expansion de l'économie coloniale française et le développement des moyens de transport, les céréales européennes et africaines arrivant dans l'île à meilleur prix que celles produites par les petits cultivateurs locaux. Il en fut de même pour le vin et l'huile d'olive.

Il faut voir là les causes profondes de l'importante émigration vers la France d'outre-mer. Mais cette perte de substance humaine ne touchait que les campagnes et les petites localités rurales. En 1911, il n'y avait que sept villages comptant moins de cent habitants. En 1965, il y en avait une centaine. En revanche, les villes comme Bastia et Ajaccio voyaient croître leur population : 75 000 habitants pour la pre- ▶



J.-P. Lavalette

◄ Ghardaïa : la photo-souvenir que l'on ne regarde pas sans un serrement de cœur. Mais les pieds-noirs ne sont pas de la race des vaincus. Et loin d'être une charge pour la collectivité, ils seront, dans bien des régions, un facteur d'expansion et même, en ce qui concerne la Corse, un facteur de relèvement économique.

mière, 95 000 pour la seconde. Tout compte fait, la vague qui commença de déferler à partir de 1958 n'était en grande partie qu'un reflux qui ramenait sur la terre natale beaucoup de Corses partis chercher un avenir dans des pays lointains.

10 000 hectares d'agrumes

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, il avait été nécessaire de rétablir l'équilibre économique et démographique de la Corse. C'est ainsi que, dès 1949, le Comité technique de coordination et d'étude du Plan avait établi un projet de mise en valeur de la Corse. Mais c'est seulement en pleine guerre d'Algérie, avant même que fût envisagée l'arrivée massive des pieds-noirs — qui aurait pu y croire, surtout au lendemain du 13 mai 1958, où la Corse créa ses propres comités de salut public pour demander le retour au pouvoir du général de Gaulle? — que fut lancé le plan de rénovation économique basé sur la nouvelle communauté européenne laquelle allait, en décembre 1961, à Bruxelles, mettre l'accent sur la « nécessité d'une expansion régionale dans la perspective même de l'intégration européenne qui est le but du traité de Rome ».

Le nouveau programme d'action régionale entra en application avec les premières arrivées de rapatriés. Dès la mise en place de l'équipement hydraulique, les agriculteurs pieds-noirs installés dans un climat intermédiaire entre celui de leur pays d'origine et celui de la Provence, purent se consacrer aux cultures riches, notamment l'arboriculture (agrumes et fruits à noyaux durs), en utilisant dans les meilleures conditions la maîtrise de l'eau. Mais la surproduction pouvait conduire à des déboires comme la mévente sur le marché local. D'où l'évidente nécessité de prévoir des usines de transformation et de conditionnement.

Dans ce domaine, les initiateurs allaient se heurter à la concurrence des importants complexes du Bas-Rhône et du Languedoc-Roussillon. Aussi la SOMIVAC pritelle l'initiative de créer un centre chargé d'étudier l'adaptation des essences italiennes, espagnoles ou américaines sous le climat corse. Trente-six variétés furent ainsi sélectionnées et une quinzaine, notamment les variétés tardives, mises en cours d'observation.

Tous ces arguments concrets ont finalement permis aux agriculteurs corses de prendre très nettement conscience des perspectives d'avenir qui s'ouvraient devant eux. Ils travaillent maintenant sur le même terroir que les pieds-noirs dont beaucoup s'appellent d'ailleurs Mattei, Casalta ou Maestracci. Sur les plateaux de piedmont, au-dessous du village de Linguizzeta, au sud de Bastia, un millier d'hectares ont encore été divisés en lots répartis entre les autochtones et les rapatriés. Il en a été de même à Calenzana. Le résultat de ce travail en commun a donné naissance à une nouvelle usine de fabrication de conserves, la COFCOR, qui a pu absorber une grande partie de la production de 10 000 hectares d'agrumes; 2 500 hectares de poiriers, cerisiers, pêchers, abricotiers, pruniers, pommiers, amandiers et oliviers; 4 000 hectares de cultures maraîchères : tomates et artichauts notamment. La Corse produit actuellement du tabac et fabrique des cigarettes qui portent des marques bien connues des pieds-noirs puisque les paquets sont les mêmes que ceux qu'ils achetaient aux buralistes de Bab-el-Oued ou de la place Karguentah.

L' « Aliyah »

Quand sonna l'heure de l'indépendance de l'Algérie, les juifs qui vivaient depuis des siècles dans ce pays n'hésitèrent pas longtemps : certains choisirent le retour à la Terre promise, Israël, où s'étaient déjà réfugiées les communautés tunisienne et marocaine. Ce fut l'Aliyah, autrement dit le reflux de la diaspora. D'autres préférèrent tenter leur chance en France.

Jusqu'au déclenchement de la guerre d'Algérie, les minorités israélites métropolitaines les plus importantes se situaient en Alsace (100 000 personnes) et dans la région parisienne (150 000). Le reste, une centaine de mille environ, était dispersé dans diverses régions, à l'exception de la Bretagne, de la Normandie et de l'Auvergne. Mais les arrivées massives de rapatriés juifs d'Algérie devaient, par exemple, tripler les effectifs de la communauté marseillaise, qui passa de 10 000 à 30 000 personnes. Il en fut de même dans la vallée rhodanienne, où, depuis la fin du Moyen Age et la Renaissance, s'étaient établies de minuscules communautés de juifs séfardim ayant pu échapper à l'Inquisition espagnole. Au XX[e] siècle, les descendants de ces petits groupes juifs étaient noyés au sein des populations locales. Mais à Montélimar, dès 1957, il fut nécessaire de rendre au culte israélite une synagogue du XVIII[e] siècle qui, faute de fidèles et par conséquent de subsides, avait dû fermer ses portes en 1922. Bientôt, les populations juives des régions Rhône-Alpes, Midi-

Deutsch/Paris-Match



Station de recherches agrumicoles de la Somivac (Société pour la mise en valeur agricole de la Corse) dont le plus gros actionnaire est la Caisse des dépôts et consignations.

Pyrénées et Aquitaine triplèrent, quadruplèrent même leurs effectifs. On comptait 250 familles à Grenoble et à Avignon, 230 à Nîmes, 150 à Montpellier, 1 000 à Nice, 2 000 à Toulouse, 800 à Bordeaux. A Lyon, il y a aujourd'hui plus de 25 000 israélites. Avec 500 000 âmes, la France compte la première communauté juive d'Europe, devant la Grande-Bretagne.

Paris reste cependant le plus grand pôle d'attraction. Tout un quartier allant de la rue de Châteaudun à la rue du Sentier et de la rue de Provence à la rue du Temple est devenu un centre commercial où pullulent les boutiques de confection et de chaussures, les restaurants et les bars qui rappellent étrangement la rue algéroise de Bab-Azoun ou la rue oranaise de la Révolution. On y trouve des boucheries *kasher*, des bistrots fleurant bon l'anis et le cumin et l'on y mange les meilleures *tafinas* et *loubias* de tout Paris.

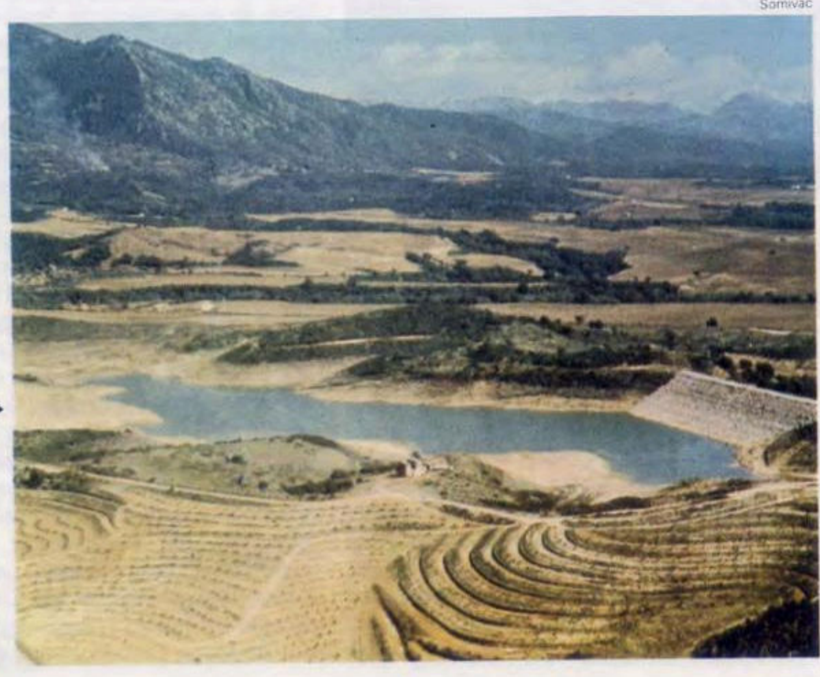
Les temples parisiens sont devenus insuffisants et des synagogues ont été édifiées à Villiers-le-Bel, Drancy, Champigny, Melun et Meaux. A Sarcelles, où vivent près de 6 000 israélites, l'édifice du culte a été érigé avec l'aide de la municipalité et de la SCIC. Il peut recevoir cinq cents fidèles.

Chaque année, pour la fête de Yom Kippour, qui se célèbre généralement en octobre, les juifs de la région parisienne — 300 000 dans le district, dont 100 000 dans la capitale — sont obligés de louer le Cirque d'Hiver pour la cérémonie de clôture du jeûne *(noïla)*. C'est un spectacle impressionnant que ces dizaines de milliers de fidèles se couvrant la tête et les épaules du *thallet* tandis que le rabbin officiant souffle dans la corne de bélier pour rappeler le sacrifice d'Abraham. H

Léo PALACIO

◀ **Des pieds-noirs, en Corse, ont aussi porté leurs efforts sur l'élevage des moutons. Le lait de brebis (65 000 hl en 1972) permet de fabriquer des fromages locaux et d'alimenter les caves de Roquefort.**

Somivac



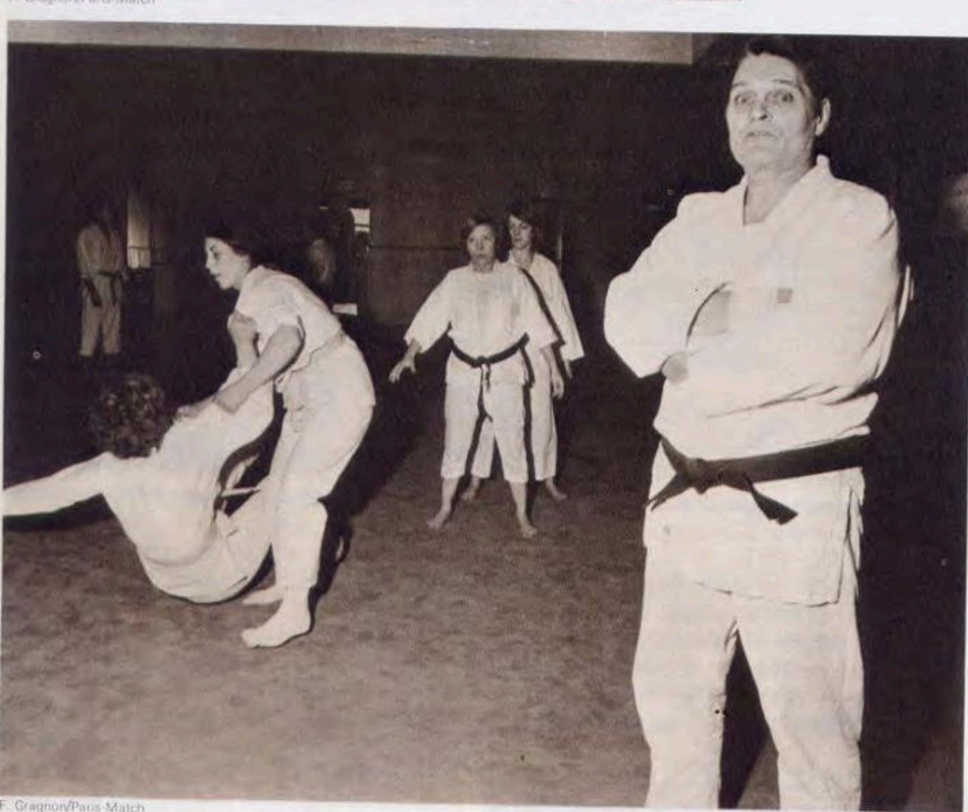
De nombreux ouvrages ▶ de stockage d'eau ont été réalisés par la Somivac. *Photo :* la réserve de Peri. Volume de la retenue : 3 Mm³ ; longueur du couronnement : 190 mètres ; hauteur : 28 mètres.



F. Gragnon/Paris-Match

UN PÔLE D

***Ci-contre :* G. Benaïm, organisateur de combats de boxe au Palais des Sports. *Ci-dessous :* Gaston Étienne, professeur de judo et de karaté. Des pieds-noirs parfaitement réintégrés. L'A.F.N. a donné de nombreux sportifs à la France dans toutes les disciplines et de très grands champions, tant en boxe qu'en course à pied et en natation.**



F. Gragnon/Paris-Match

En 1965, le ministère de l'Intérieur avait recensé 1 400 000 rapatriés d'Afrique du Nord environ; si l'on effectuait un classement des départements d'accueil suivant la part de population totale occupée par les rapatriés on obtenait la liste ci-dessous :
Alpes-Maritimes : 95 000 rapatriés, soit 14 % de la population; Bouches-du-Rhône : 172 000 rapatriés, soit 13 %; Hérault : 58 000 rapatriés, soit 10 %; Pyrénées-Orientales : 30 000 rapatriés, soit 10 %; Haute-Garonne : 50 000 rapatriés, soit 9 %; Var : 50 000 rapatriés, soit 9 %; Corse : 15 000 rapatriés, soit 8 %; et puis, par ordre décroissant : Alpes-de-Haute-Provence, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Aude, Gard, Tarn, Gers, etc.

Ces données sont des sous-estimations puisqu'un sondage de l'I.F.O.P. a révélé qu'à cette époque 10 à 20 % des rapatriés ne s'étaient pas fait connaître comme tels aux services compétents du ministère de l'Intérieur; les données ci-dessous rectifient cette erreur et font apparaître ainsi des noyaux urbains à forte concentration où 20 % de la population environ est d'origine pied-noir; un sondage sur les listes électorales est venu chaque fois confirmer ces chiffres.

Outre des noyaux urbains apparaissent des noyaux agricoles.

Ils ont représenté ici le tiers de l'immigration de 1954 à 1962, puis la moitié de 1962 à 1968. Cette estimation reçoit confirmation à la plupart des niveaux locaux sauf deux ou trois exceptions comme Nice, où l'effectif est de 65 000, et Cagnes, où l'effectif est de 5 500.

Ainsi se dessine la première zone urbaine d'accueil, de Nice à Mandelieu, où les pieds-noirs représentaient, en 1968, 20 % au moins de la population. Depuis, c'est toujours le premier pôle pour les rapatriés installés primitivement ailleurs en France et qui aspirent à retrouver le climat du Midi et leur famille déjà installée ici; ils représentent toujours la moitié de l'immigration, ce qui conduira cette catégorie de peuplement à représenter, en 1980, plus du quart de la population totale de cette première zone d'accueil soit 280 000 pieds-noirs.

L'arrivée de ces immigrants devait aussi apporter à Nice un second souffle avec l'installation de nombreux commerçants. A l'université de Nice existe un Institut d'études et de recherches intertechniques qui étudie notamment l'implantation des rapatriés en France. Malheureusement, l'extension de la ville se heurte, à l'ouest, vers la plaine du Var, à une agriculture maraîchère, enserrée dans un nœud de transports; aussi, un peu plus haut, s'édifie la ville nouvelle de Carros-le-Neuf.

Avec La Trinité, c'est à Cagnes que l'on trouve la plus grande concentration relative d'immigrants français originaires d'Afrique du Nord, puisqu'ils représentaient, dès 1968, le quart de la population municipale, surtout concentrée dans la nouvelle urbanisation de Cros-de-Cagnes, le long du front de mer.



Passionnés de football

Il faut écrire quelques mots du sport comme puissant facteur d'intégration. D'après une enquête du quotidien *Nice-Matin* (24-5-70), les pieds-noirs représentaient 40 % du public du stade de Nice lors de rencontres de football. Ils contribuèrent fortement à l'essor du volley-ball et du handball, notamment à Antibes, dont l'équipe, créée en 1964, se classe vite parmi les premières de France. Antibes est également un centre spirituel pour les rapatriés catholiques, avec la nouvelle église du Sacré-Cœur.

Dans les Bouches-du-Rhône et le Var, les pieds-noirs ont représenté la moitié de l'immigration entre 1959 et 1962, mais les deux tiers ensuite (source I.N.S.E.E.); en 1965, les rapatriés (uniquement ceux ayant déposé un dossier au ministère de l'Intérieur) représentaient 10 % de la population du Var et 13 % de la population des Bouches-du-Rhône.

Cette estimation globale, aujourd'hui d'ailleurs dépassée en raison du flux d'arrivée de pieds-noirs primitivement installés au nord, cache une deuxième zone d'accueil après la Côte d'Azur à densité pied-noir voisine de 20 % et allant en croissant avec le temps pour atteindre

ATTRACTION : LE SOLEIL

J.-P. Lavalette

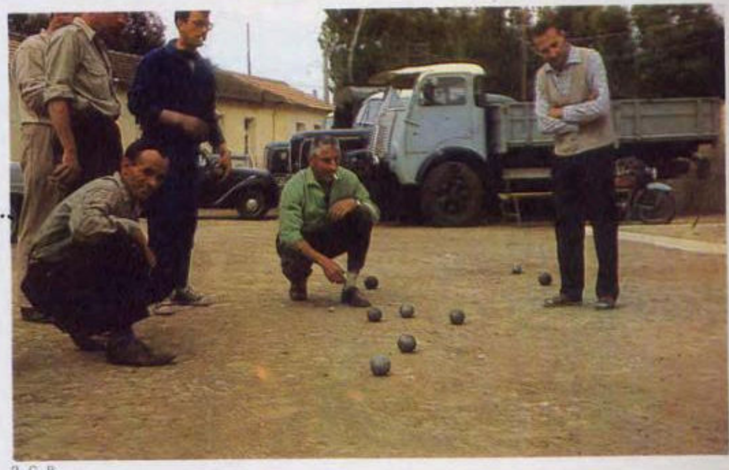
le quart de la population totale en 1980.

Cent kilomètres séparent ainsi la zone d'accueil de la Côte d'Azur de celle de Provence. Entre ces deux zones, l'agglomération Fréjus-Saint-Raphaël atteint presque 20 % de pieds-noirs; cela explique qu'on retrouve le monument aux morts de Hammam-bou-Hadjar, village d'Oranie, au bord de la mer, à Fréjus-Plage et celui de Tlemcen en face de la poste à Saint-Aygulf.

A l'extrémité est de la zone d'accueil Provence se trouve en satellite le premier noyau d'implantation agricole, horticole précisément, dans les communes d'Hyères, La Crau, Solliès-Pont, La Garde. Ces horticulteurs pieds-noirs ont fondé deux coopératives de commercialisation. La Garde peut d'ailleurs être considérée comme une commune de la zone urbaine d'accueil intensif Provence avec une grande concentration, comme au Pradet et à La Valette, au total trois communes de la banlieue est de Toulon où la concentration — plus de 7 000 personnes — atteint et dépasse 25 % de la population totale en 1968.

De l'autre côté de Toulon, à l'ouest, se dégage aussi avec La Seyne, Six-Fours, Sanary, une zone où la concentration (près de 15 000 âmes) atteint et dépasse 20 % de la population totale en 1968.

Ci-dessus : parcours d'entraînement près d'Alger. C'était hier. Aujourd'hui, ils vont à Longchamp, à Auteuil ou à Cagnes-sur-Mer... _A droite :_ la partie de pétanque en Algérie avec les copains. Les rapatriés qui se sont installés dans les départements du midi de la France ont eu la joie de constater que ce « sport » était aussi populaire ici que là-bas.



R. G. B.

La zone provençale de forte densité (20 % de la population), qui s'étale dans le Var, d'Hyères à Bandol et à Saint-Cyr via Toulon, se poursuit de façon continue dans les Bouches-du-Rhône, de La Ciotat à Salon; à La Ciotat, près de 5 000 pieds-noirs forment 20 % de la population, beaucoup qui ont une activité aux chantiers navals travaillaient avant à ceux de Mers el-Kébir; ils en ont ramené leurs coutumes religieuses et une statue de saint Michel, leur patron, qu'ils honorent le dernier dimanche de septembre.

A côté de La Ciotat, Carnoux, village créé par les pieds-noirs, est déjà décrit.

Puis la zone de forte implantation pied-noir contourne Marseille par sa périphérie pour s'étaler sur Marignane (le tiers de la population de la commune), Aix et Salon. Une étude des listes électorales de ces deux communes montre que si, ici, un habitant sur cinq est pied-noir, ce pourcentage atteint un sur quatre en ce qui concerne les nouvelles inscriptions sur les listes électorales.

A Marseille, les 100 000 pieds-noirs représentent moins de 12 % de la population avec des concentrations dans certains quartiers, le 9e arrondissement, par exemple. L'exode a fait aussi plus que ▶

le dialecte pied-noir sera-t-il enseigné pour le baccalauréat ?

doubler à Marseille la communauté israélite. Seize nouvelles synagogues se sont ouvertes depuis 1962. A la nouvelle synagogue Or-Thora se retrouvent la plupart des 8 000 juifs de Tlemcen.

Alors que l'implantation urbaine en Provence-Côte d'Azur s'est faite massive sur des aires, elle sera beaucoup plus ponctuelle en Languedoc, suivant en cela la structure urbaine. Le premier des points urbains de concentration pied-noir dans le Languedoc est Nîmes; il est rattaché à l'aire de concentration provençale par un noyau agricole de six communes (Saint-Martin-de-Crau, Arles, Tarascon, Beaucaire, Bellegarde, Saint-Gilles) qui assure une continuité entre Salon et Nîmes. Ce noyau relativement peu important dans l'ensemble des agriculteurs (noyau cité dans la partie agriculture) groupe néanmoins plus d'une centaine d'ex-colons, soit une part non négligeable de ceux installés dans ces deux départements. A Arles, au Mas-Thibert, se trouvent notamment les exploitations du bachagha Boualem et de sa famille qui vivent là entourés de près d'un millier d'anciens harkis.

On rattachera à ce noyau agricole celui du Vaucluse, secondaire, mais groupant néanmoins une cinquantaine d'exploitants ex-colons dans les communes de L'Isle-sur-Sorgue, Pernes, Monteux, Sarrian, qui ont monté une coopérative de commercialisation de leurs produits.

Notre-Dame de Santa Cruz

Nous ne sommes pas loin ici de l'abbaye de Sénanque, où Paul Berliet a créé une fondation et un Musée du Sahara, ni de Lourmarin. Là repose Camus; il n'aurait sûrement pas imaginé que quinze ans après sa mort des associations demanderaient que le dialecte pied-noir, le pataouète, fût, comme le corse ou le catalan, enseigné à titre facultatif dans le secondaire pour le baccalauréat à Nice, Toulon, Aix, Montpellier...

A Nîmes, les pieds-noirs représentent près de 20 % de la population, et forment une communauté de près de 20 000 âmes. Ils dorment sous la protection de Notre-Dame de Santa Cruz dont la statue fut ramenée d'Oran où elle dominait la ville depuis 1848.

Après les zones de Nice, Toulon, Aix-en-Provence, Nîmes est, vers l'ouest, un des derniers points où les rapatriés dépasseront demain 20 % de la population.

Dans l'Hérault, J.-L. Rognant et J. Schultz avaient consacré dès 1964 une thèse d'économie aux rapatriés d'Afrique du Nord. Parmi les 70 000 rapatriés installés alors dans l'Hérault, plus de 90 % ne se sont pas éloignés de plus de 25 km de la mer et la plupart d'entre eux sont à Montpellier, Béziers ou Sète. A Montpellier, ils étaient en 1968 près de 40 000 dans l'agglomération et représentaient largement 20 % de la population dans le secteur de Montpellier-Castelnau-Juvignac-Pérols. Sur ce noyau urbain s'appuie un noyau agricole d'une cinquantaine d'exploitations d'ex-colons dans les communes de Lattes et de Maughio. Dans le village de Maughio, les colons de Zeralda et de Novi, dans le sahel algérois, ont fondé le village de Maurin avec l'aide de la SAFER.

Hormis Perpignan, le dernier foyer pied-noir urbain important de la façade méditerranéenne est celui de Béziers avec 16 000 pieds-noirs en 1968, soit 20 % de la population, et, autour, un pôle agricole d'une cinquantaine d'exploitations dont celles de Saint-Ferdinand, village


B. Nantet


Biaugeaud/Atlas photo

A Marseille, des juifs rapatriés d'Algérie prient à la synagogue. Les arrivées massives d'israélites devaient tripler les effectifs de la communauté juive marseillaise, qui passèrent rapidement à 30 000 personnes.

Rue Ramponeau, à Belleville, où une bataille rangée a eu lieu entre israélites rapatriés et Nord-Africains. Dans ce quartier, on trouve des boucheries *kasher* et de petits bistrots fleurant l'anis et le cumin. ▶



A. Lewkowicz

◀ La synagogue du grand ensemble de Massy-Antony. Devant l'afflux de réfugiés juifs dans la région parisienne, des synagogues devront être édifiées à Drancy, Villiers-le-Bel, Champigny et Sarcelles, entre autres, où vivent quelque cinq mille israélites.

Camp de transit de Marseille, où sont regroupés les juifs d'Afrique du Nord en partance pour Israël. En Israël, il n'y a pas de rapatriés ni de pieds-noirs, les israélites d'Algérie sont des immigrants au même titre que ceux d'Europe, d'Asie ou d'Amérique. ▶



B. Nantet

du sahel algérois, reconstitué au Mas-Viel dans la commune de Servian.

Un sang nouveau

Si, à Sète, ils ne dépassent pas 15 % de la population, ils ont assuré un sang nouveau à une activité, la pêche. Les pieds-noirs ont ramené d'Algérie 47 chalutiers, lamparos et autres à Port-Vendres, une vingtaine à Port-la-Nouvelle, nouveau port sardinier créé près de Narbonne, autant à Sète, la moitié du total des unités rapatriées dans ces trois ports. Ils ont monté des conserveries, Papa Falcone à Port-Vendres, venant de Nemours, Banco à La Nouvelle, venant de Bougie, etc. Ils ont permis à Sète de rester le premier port de pêche français de la Méditerranée devant Marseille, elle-même talonnée voire dépassée par l'ensemble Port-Vendres-Port-la-Nouvelle, et assurent plus de la moitié de la production de sardines et d'anchois de ce secteur de la Méditerranée.

Au-delà, vers le reste du Languedoc ce sont les agriculteurs pieds-noirs qui tiennent la vedette. Si l'on considère ceux qui ont demandé un prêt, on constate que les départements du Sud-Ouest furent les premiers concernés.

80 % des réinstallations de colons pieds-noirs se sont faites dans ces départements. Ces réinstallations forment des foyers vers Narbonne-Port-la-Nouvelle ▶

les "pétroliers" du Sahara redécouvrent les puits d'Aquitaine

(une vingtaine d'exploitations), et deux foyers de même taille que le précédent vers Montréal, plus bas que Castelnaudary, et vers Montolieu. Dans la Haute-Garonne, Toulouse abrite plus de 40 000 pieds-noirs et est le siège d'une grande société coopérative de logements pour rapatriés, Logéafricoop, qui a construit plus d'un millier de logements dans la région. Dans la banlieue, la commune de Muret compte 20 % de pieds-noirs. Quant aux foyers agricoles, on compte cent cinquante exploitations pieds-noirs dans le triangle Gaillac-Lavaur-Rabastens; de là, quelque cent cinquante vers Montauban, Moissac, etc.

Si à Pau il existe une colonie non négligeable de pieds-noirs, cet élément est très important dans la ville nouvelle voisine de Mourenx construite sur l'initiative de la Caisse des dépôts.

Le dernier noyau urbain pied-noir

La population de Mourenx est passée de 6 099 habitants en septembre 1960 à 8 178 en mars 1962, pour atteindre 11 125 habitants en juin 1964, soit presque le double en moins de quatre ans (82 %).

Entre 1962 et 1964, deux faits nouveaux se sont produits. Le nombre des naissances a commencé à diminuer, celui des jeunes entre cinq et quatorze ans en revanche a augmenté, ce qui était prévisible; mais surtout, le nombre des adolescents de quinze à dix-neuf ans et des adultes de plus de quarante ans s'est brusquement accru, sous l'effet d'un apport extérieur; entre les seuls mois de juillet et décembre 1962 plus de 2 500 rapatriés d'Afrique du Nord sont arrivés à Mourenx, dont plus de 2 000 (2 179 exactement) y étaient encore domiciliés en juin 1964. A Mourenx, aujourd'hui, plus de la moitié des adolescents sont des rapatriés, les trois quarts des gens de plus de cinquante ans aussi.

Sur les 2 179 rapatriés recensés en 1964, 1 898 viennent d'Algérie (soit 87 %) et 30 du Sahara, 241 du Maroc et 10 de Tunisie. D'Algérie on notera l'apport prépondérant des régions d'Oran et d'Alger; le nombre des originaires de la région d'Oran s'élève à 1 049 (dont 729 pour le seul département d'Oran, surtout au chef-lieu et dans les villes voisines) celui des Algérois à 722 (dont 697 pour le seul département d'Alger), et celui des Constantinois à 127. Il y a dix ans, à Mourenx, une personne sur cinq était un rapatrié; la proportion est, dix ans plus tard, de un sur trois ou quatre.

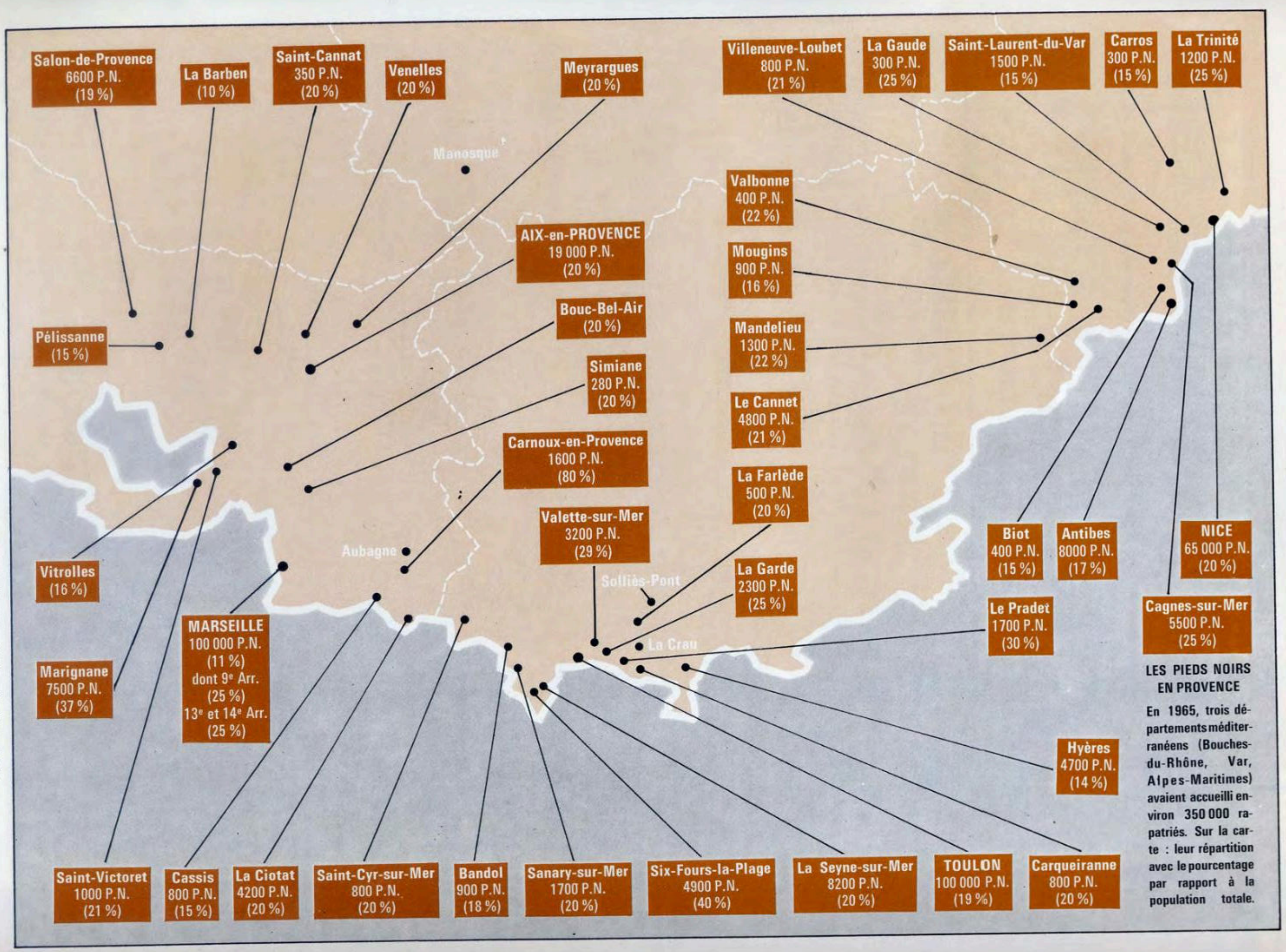
A Mourenx, le quart des actifs travaille à la Société nationale des pétroles d'Aquitaine, un autre quart à Aquitaine-Plastique et à Pechiney; les pieds-noirs travaillant à la S.N.P.A. travaillaient généralement aux activités pétrolières en Algérie depuis que, le 21 juin 1956, le pétrole avait jailli au Sahara; ils travaillaient à Hassi-Messaoud à la S.N. Repal ou à la Compagnie française des pétroles Algérie.

C'est, vers l'ouest, le dernier noyau urbain pied-noir important du midi de la France; il existe, certes, au sud de la France d'autres noyaux mais moins caractéristiques, notamment Bordeaux. **H**

Jean-Pierre MARCIANO



Les pieds-noirs ont leurs « armoiries » dont ils sont fiers. Elles figurent sur des badges et insignes, avec parfois un rappel des « nuits des casseroles » en breloque *(en haut)*. *Au centre :* l'insigne des militaires ayant servi en Algérie.



LES PIEDS NOIRS EN PROVENCE

En 1965, trois départements méditerranéens (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes) avaient accueilli environ 350 000 rapatriés. Sur la carte : leur répartition avec le pourcentage par rapport à la population totale.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial. Dépôt légal 1er trim. 1974. – N° d'imp. C. 70.
Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2108. – Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL. – N° 387 - 4 mars 1974.

Jean Fabri : **Le choix est fait**

(EN PAGES 6 ET 7)



LE PIED NOIR

« TEL QUEL »

NOUS AVIONS VU JUSTE : **F. MITTERRAND ébranle la citadelle gaulliste**

et vous offre, si vous lui faites confiance le 19 décembre 1965, les deux plus beaux cadeaux que vous puissiez désirer...

l'Amnistie...

François Mitterrand a déposé une proposition de loi dans ce sens, à l'Assemblée Nationale enregistrée le 9 juillet 1963

(VOIR PROPOSITION DE LOI EN PAGE 12)



François Mitterrand

...et **l'Indemnisation...**

Une proposition de loi concernant l'indemnisation des rapatriés a également été déposée

(VOIR PAGE 12)

5e ANNEE — N° 11 — 1 FRANC — DECEMBRE 1965

En 1965, les journaux des rapatriés ont en commun leur opposition au général de Gaulle, « coupable d'avoir abandonné l'Algérie ». Dans cet esprit, tous les adversaires du régime sont des alliés, de Mitterrand à Tixier - Vignancour... Mais deux autres sujets restent brûlants : l'amnistie (qui interviendra en 1968) et l'indemnisation qui, en 1974, continue de provoquer des polémiques.